

Offemont Réalités

Magazine municipal - Juillet 2016 - N°65



Sommaire

Le mot du Maire	page 3
Budget	page 4
Représentation de la Commune	page 6
Politique de la Ville	page 9
Fleurissement	page 10
Urbanisme	page 12
Amélioration de l'espace public	page 13
Travaux	page 14
Dégradations	page 16
Éducation	page 18
CLÉ	page 24
Sortie des Aînés.....	page 28
Social	page 30
Animation	page 31
Symboles de la République.....	page 40
Commémoration	page 44
Sport	page 46
Subventions	page 48
Du nouveau dans les associations	page 50
Promotion	page 51
Vie communale	page 52
Conseils municipaux	page 54
Flash back	page 66
La Commune à l'honneur	page 67
Dialoguons	page 68
Informations pratiques	page 71
État civil	page 72
Tribune	page 73
Page ludique	page 74
À noter dans votre agenda	page 75

Directeur de la publication : Pierre CARLES. Responsable de la publication : Carole TRITTER. Rédaction : Marie-Line CABROL, Pierre CARLES, Nicole MUESSER, Albert RUCHTY, Carole TRITTER, les listes «Un vent de liberté pour Offemont», «Offemont - Solidarité - Progrès» et «Une renaissance pour tous». Avec la participation de Suzanne ROMANCZUK et Michelle ROUSSELET. Photos : Mairie d'Offemont sauf celles indiquées par le nom du photographe. Crédit : freepik.com. Conception graphique et mise en page : Service Communication. Tirage : 1900 exemplaires. Coût de l'impression : 3 104 € TTC. Dépôt légal : Juillet 2016. Imprimé par Im'serson (68) sur papier PEFC.

Comment recevoir Offemont Réalités ?

Version papier : Le magazine municipal d'Offemont est distribué à l'ensemble des Offemontois. Il est également disponible à l'accueil de la Mairie d'Offemont.

Version électronique : *Offemont Réalités* est consultable sur le site internet de la Commune d'Offemont www.mairie-offemont.fr dans la rubrique Animation et Communication.



Pierre CARLES

Chers
Offemontoises et
Offemontois,

Plusieurs mois furent nécessaires à l'appréhension de la totalité des rouages, fonctionnement, et subtilités des différents services de notre Commune et ceux en liaison avec elle.

Parallèlement, le soutien et les aides multiples du personnel communal, ont permis aux élus de réaliser les engagements pris, pour lesquels vous nous avez accordé votre confiance.

Projets réalisés ou en cours de réalisation :

- rénovation des voiries (rue A.Briand, rue du Stratégique, rue des Commandos d'Afrique, Rue Jean Macé, rue Lully,...) qui se poursuit cette année par la rue des Maquisards, la rue du Stratégique pour la partie allant vers Denney, allée des Cerisiers, partie finale de la rue du Clair-Bois.
- création d'un rond point à l'entrée du lotissement des Champs Cerisiers.
- les établissements publics (écoles et mairie) seront reliés en septembre au réseau fibre optique mis en place par la CAB.
- de nouvelles aires de jeux pour les enfants voient le jour (à proximité de la MIEL, à proximité de l'école Jean Macé et du lotissement les Jardins de Cérès), les existantes sont en cours de réhabilitation, le city green vers l'école Jean Macé va également faire peau neuve. Le bois à proximité de la salle polyvalente a été aménagé (terrain de pétanque, table de tennis de table, baby foot,...).
- les écoles accueillent près de 480 élèves qui bénéficient de multiples soutiens scolaires (Programme de Réussite Éducative porté par la commune, CLAS porté par la CLÉ, aide aux devoirs) cela demande une exi-

gence et une rigueur de tous les instants.

- notre Commune est accueillante, vivante, de nombreuses animations sont proposées et le public est présent, nombreux (300 personnes à Scène Ouverte, 1300 visiteurs lors de la fête de la Commune, une centaine de spectateurs lors de la retransmission des matchs de l'Euro). Les Offemontois se sont appropriés le marché local, c'est un lieu d'échange et de partage, il aura lieu tous les jeudis à compter de la rentrée de septembre.
- le service social se développe, organisation de sorties pour nos aînés, suivi des habilitations vis-à-vis des logements sociaux, distribution de bons alimentaires, organisation des repas bimensuels et du traditionnel repas annuel, ...
- des associations se créent, les existantes comptent de plus en plus de personnes inscrites. Près de 830 Offemontois sont adhérents à une ou plusieurs d'entre elles.

Tout cela ne peut se faire sans l'engagement solidaire, loyal de tous les élus de la majorité municipale. J'ai aussi une pensée pour la soixantaine de bénévoles toujours présents lors des diverses manifestations.

Je vous remercie pour vos envois de mails, de messages, si précieux, qui nous signalent un dysfonctionnement mais aussi qui nous apportent des encouragements et du soutien. L'équipe municipale fait en sorte que chaque secteur d'Offemont soit traité de façon juste et équitable, c'est pour nous la seule condition pour nous permettre de continuer à bien vivre à Offemont.

En feuilletant cette nouvelle parution du magazine Offemont Réalités, vous pourrez retrouver toutes les actualités de votre Commune.

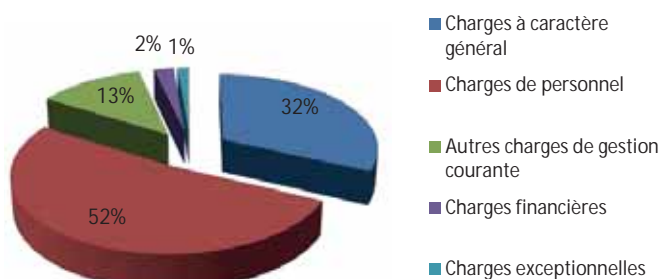
À ceux qui peuvent partir quelques jours, je leur souhaite d'agréables vacances, à ceux qui restent, qu'ils profitent au mieux des infrastructures de notre département.

Pierre CARLES

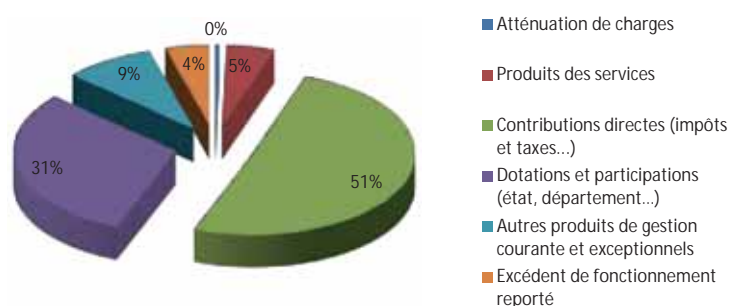
Budget de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement en euros			Recettes réelles de fonctionnement en euros		
	Budget 2016	Compte administratif 2015		Budget 2016	Compte administratif 2015
Charges à caractère général	973 400,40 €	734 608,95 €	Atténuation de charges	14 000,00 €	49 202,28 €
Charges de personnel	1 584 622,00 €	1 431 003,27 €	Produits des services	165 783,00 €	167 287,70 €
Autres charges de gestion courante	380 900,00 €	333 023,87 €	Contributions directes (impôts et taxes...)	1 736 814,00 €	1 691 527,94 €
Charges financières	70 000,00 €	70 001,02 €	Dotations et participations (état, département...)	1 052 540,00 €	1 148 248,46 €
Charges exceptionnelles	40 500,00 €	6 995,41 €	Autres produits de gestion courante et exceptionnels	308 517,00 €	214 151,27 €
TOTAUX	3 049 422,40 €	2 575 632,52 €	Excédent de fonctionnement reporté	150 000,00 €	100 000,00 €
			TOTAUX	3 427 654,00 €	3 370 417,65 €

Dépenses de fonctionnement - Budget 2016



Recettes de fonctionnement - Budget 2016



Taux d'imposition communaux

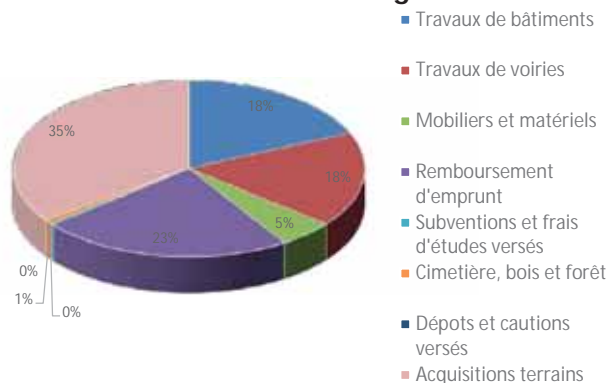
	Taux 2014	Taux 2015	Taux 2016
Taxe d'habitation	13,64 %	13,64 %	13,64 %
Taxe sur le foncier bâti	15,46 %	15,46 %	15,46 %
Taxe sur le foncier non bâti	33,97 %	33,97 %	33,97 %

0 % de hausse. Depuis que vous nous avez fait confiance, la majorité municipale n'a pas augmenté les taux d'imposition communaux dans un contexte de réduction des aides de l'État.

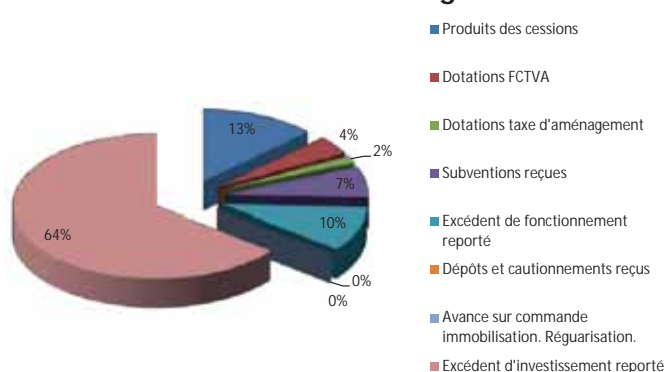
Budget d'investissement

Dépenses réelles d'investissement en euros			Recettes réelles d'investissement en euros		
	Budget 2016	Compte administratif 2015		Budget 2016	Compte administratif 2015
Travaux de bâtiments	520 060,66 €	214 241,01 €	Produits des cessions	479 052,00 €	- €
Travaux de voiries	493 680,00 €	513 088,94 €	Dotations FCTVA	154 916,08 €	499 997,97 €
Mobiliers et matériels	144 452,00 €	102 228,77 €	Dotations taxe d'aménagement	60 000,00 €	138 446,27 €
Remboursement d'emprunt	* 656 000,00 €	191 907,65 €	Subventions reçues	255 000,00 €	573 827,44 €
Subventions et frais d'études versés	10 000,00 €	8 706,18 €	Excédent de fonctionnement reporté	365 085,49 €	260 078,14 €
Cimetière, bois et forêt	20 770,00 €	8 426,84 €	Dépôts et cautionnements reçus	- €	480,00 €
Dépôts et cautions versées	258,00 €	- €	Avance sur commande immobilisation. Régularisation.	- €	10 482,78 €
Acquisitions terrains	987 434,32 €	51 492,52 €	Excédent d'investissement reporté	2 383 946,02 €	1 711 025,69 €
TOTAUX	2 832 654,98 €	1 090 091,91 €	TOTAUX	3 697 999,59 €	3 194 338,29 €

Dépenses d'investissement - Budget 2016



Recettes d'investissement - Budget 2016



Endettement au 30 juin 2016

	Date de début	Emprunt à l'origine	Restant dû au 30-06	Remboursement mensuel	Date de fin de prêt
MIEL	06/2001	91 469,41 €	24 241,41 €	400,16 €	09/2020
Quartier Arsot	04/2004	135 879,87 €	118 498,45 €	882,30 €	01/2019
ANRU	10/2010	1 633 266,00 €	* 799 307,92 €	6 348,12 €	11/2030
CSAC (gymnase)	11/2012	3 000 000,00 €	2 671 672,30 €	12 943,83 €	12/2037
Totaux		4 860 615,28 €	3 613 720,08 €	20 574,41 €	

* Cet emprunt a dû être remboursé par anticipation en juin 2016 pour un montant de 456 000 € afin de pouvoir bénéficier du versement du solde de la subvention de l'ANRU.

Représentation de la Commune

Réunion association avicole



Des membres concernés

Le 30 janvier, les membres de la société d'aviculture de Belfort se sont réunis à la Mairie d'Offemont, salle des citronniers, pour leur assemblée générale 2015.

M. Michel ZUMKELLER, Député-Maire de Valdoie, Mme Marie-France CÉFIS, Vice Présidente du Conseil Départemental, M. Pierre CARLES, Maire d'Offemont et M. Stanislas GORNICK, Président de la société d'aviculture de Dannemarie étaient présents. Le bilan de l'année écoulée, ainsi que les projets pour l'année 2016 ont été présentés par le Président. Deux manifestations sont organisées chaque année à la salle "la Roselière" à Montbéliard :

- au printemps l'exposition de la Basse-cour
- à l'automne le salon de l'artisanat qui remportent un grand succès (près de 2 000 visiteurs).

Réunion régionale de la commission de présence postale



La dernière réunion de la commission de présence postale s'est déroulée le 04 avril à Besançon. Il en ressort la volonté des services postaux de maintenir un service de proximité dans les zones rurales ou éloignées des villes et dans les communes bénéficiant d'un quartier en QPV (Quartier "Politique de la Ville").



la Fée du chaudron
la Fée du chaudron votre food truck
pizza au feu de bois

Le mardi à Offemont / le mercredi à Etueffont /
le jeudi à Urcerey / le vendredi à LEPUIX-Gy /
le dimanche à chaux 18h à 21h

Je me déplace pour vos manifestations
ponctuelles : concert, expo, anniver-
saire, mariage, crémaillère, porte ou-
verte, ou toute autre occasion

Pizza de 31 cm généreuses, chaque mois une
pizza édition limitée différente !!!

Pour plus d'info et consulter la carte et les tarifs vous
pouvez aller sur notre site
www.lafeeduchaudron.fr

Rencontre avec le Député-Maire de Valdoie

Le 11 avril, M. Michel ZUMKELLER, Député-Maire de Valdoie, et Mme la Vice-Présidente du Conseil Départemental, Marie-France CÉFIS, sont venus en Mairie d'Offemont à la rencontre des habitants. Ces derniers ont pu échanger et questionner Michel ZUMKELLER et Marie-France CÉFIS sur divers points : finances publiques, relations avec les personnalités politiques, allocataires du RSA... Lors de cette rencontre, Mme Marie-France CÉFIS, en charge de l'enfance et de la famille, s'est engagée à tenir une permanence une à deux fois par an en Mairie d'Offemont, afin d'apporter aide et conseils aux habitants.



Michel ZUMKELLER et Marie-France CÉFIS

Congrès des Maires



Le Congrès des Maires s'est tenu les 31 mai, 1^{er} et 02 juin, exceptionnellement reporté suite aux attentats de novembre 2015, au Parc des Expositions de Paris Porte de Versailles. C'est l'occasion pour les élus de visiter les stands de partenaires potentiels pour la Commune.

Les fournisseurs d'aires de jeux, mobilier, mobilier urbain, ont particulièrement retenu notre attention. Nous avons également obtenu de précieuses informations de la part de la SACEM.



BOULANGERIE - PÂTISSERIE C&D CHASSARD

10 bis rue Aristide Briand
90300 OFFEMONT
03.84.26.29.41

Ouvert tous les jours de 6h30 à 19h00

Étang des Forges



Le nouveau ponton

Après plusieurs années de travaux qui ont commencé avec son désenvasement, l'inauguration des aménagements de la rive nord de l'étang des Forges a eu lieu le 28 mai. Les cheminements piétons ont été repensés, une aire de jeux a vu le jour, une éolienne et un ponton ont été installés. Le canal du Martinet pour la partie allant de la Poste d'Offemont à l'étang a été aménagé et une passerelle permet la traversée de ce canal au niveau du parking de la Poste.

La municipalité remercie vivement tous les partenaires de cette opération et, plus particulièrement, la Communauté de l'Agglomération Belfortaine.



Officiels lors de l'inauguration

Photos : Alexandre Baehr, Mairie de Belfort

Nouvelle conseillère municipale du groupe d'opposition

Suite à la démission en date du 18 mai de M. Baptiste PETITJEAN, sixième démission de la liste "Offemont - Solidarité - Progrès", c'est Mme Chantal GÉRARD (photo ci-contre), suivante sur la liste qui a rejoint le Conseil Municipal.



Signature de convention



Élus et officiels

Les élus des communes disposant d'un quartier inscrit en Quartier Politique de la Ville (Bavilliers, Belfort, Offemont et Valdoie) ont signé en préfecture, le 08 février, avec M. Pascal JOLY, Préfet, M. Florian BOUQUET, Président du Conseil Départemental,

M. Jacques MOUGIN, Directeur de Territoire Habitat, la convention permettant l'abattement de 40 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les logeurs présents dans ces quartiers politiques de la Ville.

Recensement

Du 21 janvier au 20 février a eu lieu sur notre commune le recensement de la population. Huit agents recenseurs se sont répartis les huit districts qui composent le territoire communal et ont effectué la collecte au porte-à-porte des fiches de logements et des bulletins individuels.

1 713 logements ont pu être collectés et 16 n'ont pas été enquêtés car les propriétaires ou les locataires étaient absents durant la période du recensement.

Le total des bulletins individuels collecté s'est élevé à 3 971 auxquels il faut ajouter le



nombre supposé de personnes résidant dans les logements non enquêtés, ainsi que la population comptée à part et recensée dans d'autres communes.

Nous remercions toutes les Offemontoises et tous les Offemontois pour leur participation et le bon accueil réservé aux agents recenseurs.

Fleurissement



Printemps



Retrouvez plus de photos de la Commune sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Fleurissement

Été



Retrouvez plus de photos de la Commune sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Révision générale du PLU : les études démarrent.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un groupement de communes (EPCI) ou d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

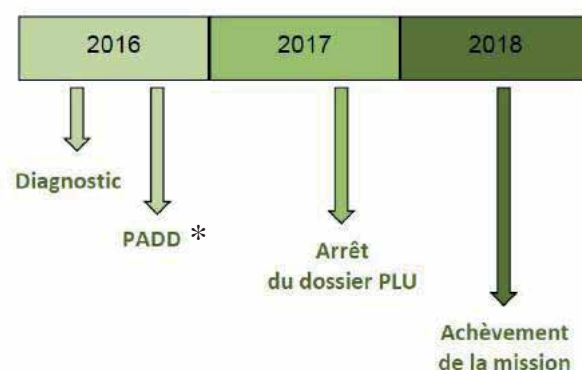
Le PLU doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités d'un territoire. Il détermine donc les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répondant aux besoins du développement local.

La commune dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) adopté le 30 mai 2005, révisé le 27 novembre 2006, le 29 septembre 2010 et le 29 novembre 2012, modifié le 27 mars 2008, le 29 septembre 2010, le 27 février 2012, le 29 novembre 2012 et le 25 janvier 2016.

Ce PLU doit être revu :

- il ne correspond plus aux exigences réglementaires. Il doit notamment prendre en compte les lois ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) et GRENELLE,
- il doit redéfinir un nouveau projet de développement communal basé sur une économie de l'espace et une prise en compte accrue de l'environnement,
- il doit redéfinir les secteurs constructibles, certaines zones ayant été totalement urbanisées,
- il doit être compatible avec le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) approuvé le 27 février 2014.

Le Conseil Municipal a donc décidé, par délibération du 30 novembre 2015, de réviser le Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Offemont. Le choix du bureau d'études a été réalisé et les études débutent selon le planning indicatif suivant :



La population sera largement associée à l'élaboration de ce nouveau document d'urbanisme. D'ores et déjà, un registre de concertation est mis à disposition du public en Mairie. Ce registre est destiné à recueillir vos demandes, avis et suggestions.

Vous serez tenus au courant régulièrement de l'avancée des études et de la tenue des réunions publiques.



Rénovation du terrain de foot de l'AS Offemont



Début juin, il a été procédé à la régénération du terrain de football en herbe afin de redonner toutes les qualités techniques d'origine à la surface. L'opération se découpe en trois phases :

- sablage du terrain
- aération du sol
- réengazonnement

Pour permettre le bon enracinement du gazon, le terrain est indisponible sur une durée de 6 à 8 semaines, un arrosage régulier est également obligatoire. Cette régénération doit être réalisée tous les trois ans, le coût de l'opération s'est élevé à 2 760 € H.T.

Square à L'Arsot

L'espace vert et boisé situé à côté de la salle polyvalente a fait l'objet de multiples aménagements. L'an passé des tables et des bancs y avaient été installés. Un terrain de pétanque, une table de tennis de table et un baby-foot sont venus compléter les installations existantes.

Chacun peut à présent venir y passer un moment convivial en famille ou entre amis.

La municipalité remercie M. Michel ZUMKELLER pour l'octroi d'une subvention de 8 347 € destinée à la réalisation du terrain de pétanque.



Aménagements du square près de la salle polyvalente

Fermeture du parking de la MIEL

Suite à la réunion publique du 24 novembre 2015 et aux observations et propositions des riverains, la municipalité a fait installer des luminaires avec détecteurs autour de la MIEL, l'éclairage du parking est désormais éteint entre minuit et 5 h. Dernièrement, deux barrières ont été posées à l'entrée du parking de la MIEL afin de fermer celui-ci le soir à partir de 18 h 30.



Barrière et panneau d'interdiction à la MIEL

Escaliers



L'escalier reliant la piste cyclable à la rue des Prés



L'escalier reliant la piste cyclable à la rue des Prés a été intégralement fabriqué et installé par le personnel des ateliers municipaux. Le sentier situé au milieu de la pelouse a été réhabilité par l'apport de tout-venant permettant ainsi un accès plus aisé à l'arrêt de bus.

Rénovation d'un appartement rue Jean Macé



Pièce de l'appartement rue Jean Macé

Après les appartements situés au-dessus de la Poste, les employés municipaux ont rénové l'appartement communal, situé à l'école Jean Macé. Ce dernier a pu être reloué pour la somme de 490 € mensuels.

Ateliers municipaux



La rénovation des ateliers municipaux se poursuit.



Des ateliers rénovés

Rénovation de la salle Polyvalente



Travaux dans la salle polyvalente

En médaillon, de gauche à droite : Alan PECORARI des services techniques, Kenan SAKAR, Adjoint aux Travaux, un salarié de la société GAMBA, Laurent MOUGEL, Directeur des Services Techniques

Les pièces situées sous la salle polyvalente ont subi une totale rénovation. Grâce à ces dernières, M. MAHI pourra y tenir une permanence dans le cadre de sa fonction d'adulte-relais.

Cette permanence lui permettra d'accueillir les ados et le public afin d'écouter leurs demandes et de construire des projets d'ateliers et de sensibilisation (environnement, toxicomanie, ...).

Le montant de ces travaux s'est élevé à 2 928 €.

Fossés de la rue du Stratégique

Récemment, les services de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine sont intervenus sur les fossés de la rue du Stratégique.

Ils ont procédé à l'installation de têtes de sécurité fossé aux entrées et sorties des buses présentes et ont curé l'ensemble des fossés afin d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales.



Têtes de sécurité fossé

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

vérif' autos

9 av. Gén. de Gaulle
VALDOIE

03 84 21 52 96

verifautos.fr

NOUVEAU



REMISE

6 €

OUVERT
7h30 > 20h
samedi
8h > 12h

Prenez rendez-vous sur verifautos.fr 7j/7 - 24h/24

Offre non cumulable, sur présentation pub

Dégradations et incivilités



Véhicule incendié à l'Arсот

Les gardes natures sont intervenus à plusieurs reprises afin de constater et de rechercher l'identité des personnes qui entreposent régulièrement leurs ordures à côté des conteneurs. Chaque fois que l'identification est possible les procès-verbaux sont dressés.



Insalubrités

CHAUFFAGE SANITAIRE 90

Chauffage - Sanitaire - Plomberie
Toutes Energies

48 Av. Jean Moulin - 90000 BELFORT
Tél: 03 84 28 49 83 - Fax: 03 84 22 48 36
chauffage.sanitaire90@orange.fr

Inondations

Dans la nuit du 24 au 25 juin, de fortes pluies se sont abattues sur la Commune, quelques dégâts sont à déplorer, notamment des garages et sous-sols inondés.

Laurent MOUGEL, Directeur des Services Techniques, a rejoint la Commune vers 3 h du matin, il est intervenu auprès de la CAB afin qu'un camion pompe vienne aspirer l'eau présente dans la quinzaine d'habitations touchées.



Garage inondé



Évacuation des eaux



REJOINDRE UNE BANQUE DIFFÉRENTE, ÇA CHANGE TOUT.

Adhérents
d'associations

GRÂCE AU PARTENARIAT ENTRE LE CRÉDIT MUTUEL
ET MON ASSOCIATION, JE BÉNÉFICIE D'OFFRES EXCLUSIVES.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL VALDOIE GIROMAGNY
22 rue Carnot – 90300 Valdoie
Agence Giromagny
47 Grande Rue – 90200 Giromagny

Annoncesur : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées. La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de S.A. au capital de 5 458 531 008 euros (RCS B 588 505 354), 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09, et les caisses du Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurance inscrits au registre national, sous le numéro unique d'identification 07 003 758, consultable sous www.orias.fr, proposant des contrats d'assurance de ACM IARD S.A., ACM VIE S.A. entreprises régies par le Code des Assurances ; MTRL, Mutuelle Nationale relevant du livre II du Code de la Mutualité.

Crédit photo : gettyimages.



Théâtre à la Ruche

L'atelier théâtre a encore eu cette année, beaucoup de succès !

Les vingt-huit enfants qui ont composé cette troupe de théâtre, ont été très assidus tout au long des séances pour donner une unique représentation le 30 juin.

Il leur a fallu beaucoup de patience, de motivation et de courage pour monter sur scène et se «donner en spectacle» devant un public nombreux, réceptif et bienveillant.

Ce spectacle était composé de trois parties :

- Une première partie : «La farandole de blagues». Les plus grands ont pu travailler avec les plus petits sur la diction de plusieurs petites blagues en y faisant participer quelques fois le public.
- Une seconde partie : «Contes et princesses» Plusieurs sketches, réalisés par les plus jeunes du groupe, en rapport avec des scènes de la vie quotidienne des princesses, des reines et des chevaliers, avec quelques phrases devenues cultes !
- Une troisième et dernière partie : «Crime sur scène» écrit et mis en scène par le groupe de CM2. C'est l'histoire de M. Jean CRÈVE qui se fait tuer sur scène...seul le public a connaissance de l'identité de l'assassin. Une enquête amusante, où les CM2 ont pu exercer leur art préféré : la «clownerie».

Le théâtre reprendra bien évidemment en atelier périscolaire à la rentrée.

En attendant de recruter de nouveaux comédiens merci à : Éva, Maessa, Amélie, Noah, Mattéo, Matéo, Quentin, Timothée, Emma, Bérénice, Nina, Luca, Rita, Sixtine, Candice, Juliann, Enzo, Auxanne, Lucas, Nathan, Nihad, Anna, Hélin, Clara, Vincent, Loan, Thomas et Flora.

Merci à Amélie pour avoir coécrit la pièce des CM2.

Merci à Laetitia et aux employés des ateliers municipaux pour leur soutien logistique.



Comédiennes en herbe



Un public conquis

ILBAGLIO PIZZA

PIZZA AU FEU DE BOIS

À Offemont, le samedi, sur le parking de la Poste de 17h00 à 21h00



**10 PIZZAS
ACHETÉES
= UNE GRANDE
PIZZA OFFERTE**

Tél. 07 81 40 17 10

Restauration

La pause méridienne est un moment privilégié "détente" intégrant les notions de vie collective et d'éducation nutritionnelle.

Les menus sont élaborés dans un souci d'équilibre alimentaire et d'apprentissage de la nutrition. C'est pourquoi, chaque semaine, des produits "biologiques", des fruits et légumes de saison et des produits "faits maison" sont proposés aux enfants.

L'équipe pédagogique organise également, une fois par mois environ, des repas à thème. Ceux-ci varient en fonction de l'actualité et des envies des enfants. Nous avons eu par exemple des repas sportifs avec des animations sportives, un repas muet qui a permis aux enfants de découvrir la langage des signes, un repas de carnaval où chacun a pu se déguiser mais également des repas ayant pour thème des découvertes culinaires étrangères, comme le repas anglais, le repas espagnol, ou le repas mexicain. Enfin, nous terminons l'année par un repas "banquet" dans la grande salle. Chacun est invité à se mettre sur son trente-et-un pour l'occasion.



Déguisements

+ INFOS

La RUCHE - Contact : Michaël PARMENTIER
MIEL - Rue des Eygras - 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 90 30 35
ruche.miel@mairie-offemont.fr

Le Club Ados

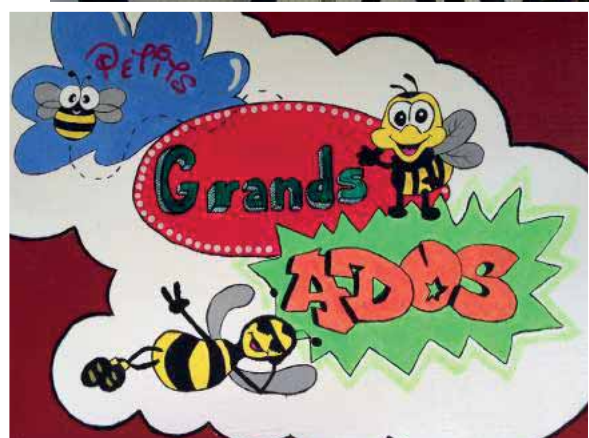


Cette année la Ruche a eu le plaisir d'accueillir le Club Ados qui ne cesse de croître. Les «mercredis après-midis ados» ont eu un franc succès, plusieurs enfants sont devenus des habitués.

Diverses activités tant ludiques et sportives que culturelles et créatives leur ont été proposées à l'instar d'une fresque qu'ils ont, eux-mêmes, entièrement réalisée, et dont ils sont particulièrement fiers.

Ils ont pu mettre, pour leur plus grande joie, leur créativité et leur savoir-faire au service de la Ruche en décorant l'un de ses murs pour le plaisir visuel des petits, des grands et des animateurs.

Le Club Ados réouvrira ses portes les mercredis après-midis à partir du 07 septembre prochain. Nous les attendons nombreux !



Fresque réalisée par les membres du CLUB ADOS : Laurine, Raphaël, Adèle, Thomas, Antoine, Florian, Nihad, Louane, Perrine, Romane.

Concours d'orthographe et du Mathador

Le concours d'orthographe s'est déroulé le 30 mars à la MIEL de 9 h à 11 h.

Dans le cadre de la liaison 6^e/CM2 les élèves des écoles du Martinet et du Centre à Offemont ainsi que les élèves de Jean Moulin à Belfort se sont réunis une troisième fois cette année pour un concours d'orthographe. L'objectif de ce concours est l'apprentissage de l'orthographe lexical de manière ludique. Lors de cette rencontre, 80 enfants étaient présents. L'école du Centre remportant à nouveau ce concours, a ainsi conservé son trophée. Pour la seconde fois d'affilée, c'est Valentin qui a permis à son école de remporter

la victoire. En finale, il était opposé à Sarah (école du Martinet) et Cléo (école Jean Moulin). La coupe a été remise en jeu lors d'une rencontre qui s'est déroulée en juin 2016.



De gauche à droite : Cléo, Valentin, à nouveau vainqueur, et Sarah



Boban RISTOVSKI, Directeur de l'école du Martinet, présentant la Coupe et les enjeux du concours d'orthographe.



Le Concours du Mathador a eu lieu le 06 avril de 9 h à 11 h à la MIEL

Les élèves d'Offemont de l'école du Centre (CM1 de Mme LEPAGE) et du Martinet (CM2 de M. RISTOVSKI) accompagnés des élèves de l'école Jean Moulin (CM2 de Mme PERRON) à Belfort ont participé, pour la troisième fois cette année scolaire, à une rencontre Mathador dans la salle de la MIEL à Offemont.

L'objectif de ces rendez-vous est de pratiquer le calcul mental en s'amusant. Pour cette

nouvelle édition, plus de 100 enfants ont répondu présent. L'école Jean Moulin qui avait remporté les deux éditions précédentes a remis le trophée en jeu.

Pour cette édition c'est l'école Jean Moulin qui est repartie avec le trophée. Le champion des deux rencontres précédentes (Ilyes) a, cette fois-ci été battu par un camarade de sa classe, Jordan.

Les élèves d'Offemont ont promis de remporter ce concours la prochaine fois.

Nous verrons s'ils tiendront promesse.



La coupe du Mathador Flash



Élèves à l'épreuve

Rallye citoyen des écoles

Les écoles élémentaires du Centre et du Martinet ont décidé d'organiser un rallye citoyen le 02 juin pour parler des valeurs comme le partage, l'égalité et la fraternité entre les enfants d'Offemont.

300 personnes (275 enfants et 40 adultes) ont participé à ce rallye citoyen. Le matin, les élèves du cycle 2 ont été réunis à l'école du Centre, ceux du cycle 3 à l'école du Martinet. 15 ateliers dirigés soit par un enseignant, soit par un bénévole leur ont été proposés, ateliers découvertes portant sur les va-

leurs de la République. Ces ateliers ont permis la réalisation de diverses productions qui seront, par la suite, présentées aux parents d'élèves.

Le temps de midi, tous les élèves ont piqué-niqué ensemble puis l'après-midi ils ont réalisé une flash mob (sur une musique de Keen'v "un monde meilleur") et entonné la Marseillaise à l'école du Centre.



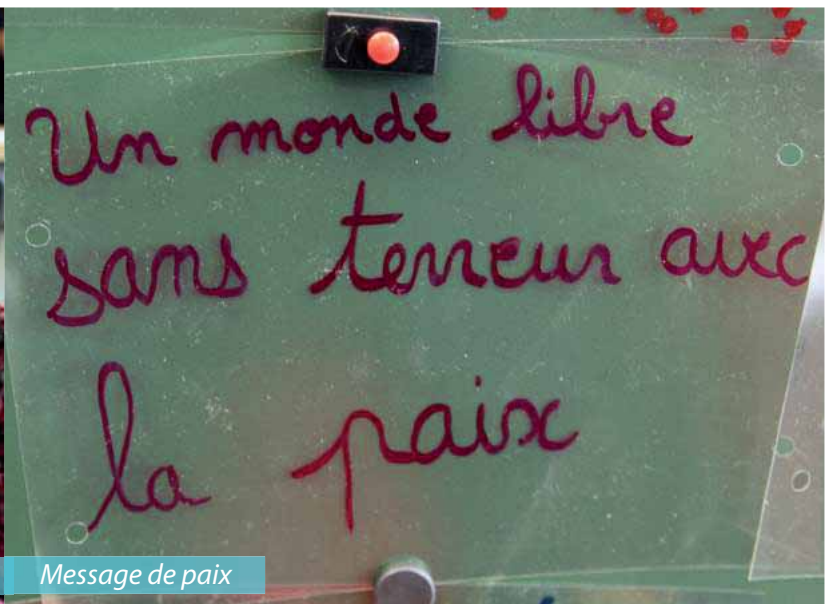
Élèves à l'œuvre



Jade de l'école du Centre



Nessrine et Rhita arborant leur dessin



Message de paix

Classe verte au Malsaucy

Les élèves de la classe de CM2 du Martinet ont participé du 06 au 08 juin à un séjour au Malsaucy dans le cadre de la liaison CM2/6^e avec des élèves du Collège Rimbaud de Belfort. L'objectif de ce séjour était non seulement de préparer la future rentrée des CM2 au collège mais également de leur apprendre à être plus autonomes.

Les élèves du CM2 ont pu tisser des liens avec les 6^e qui se sont engagés à les aider lors de la

prochaine rentrée scolaire. Ce séjour réalisé avec l'aide du Conseil Départemental du Territoire de Belfort a permis aux enfants de l'école de pratiquer des activités comme la voile, le kayak, le tir à l'arc, l'escalade, la course d'orientation et le VTT. Les élèves ont dormi sur le site et pour un grand nombre d'entre eux, c'était leur première nuitée loin de leur famille.



Visite des lieux de cultes du Territoire de Belfort par la CLÉ d'Offemont

Synagogue de Belfort

Dans le cadre du projet de « Lutte contre le Racisme et l'Antisémitisme », une série de découvertes des différents lieux de culte du Territoire de Belfort s'est déroulée tout au long du mois de mars.

Le cycle de visites a commencé le 02 mars par la découverte de l'Église Saint-Augustin à Offemont. Organisée autour de quatre cloches, cette église de style néo-gothique, impressionnante par sa stature, se situe non loin de la Mairie d'Offemont. La visite commentée par M. ZABÉ s'est poursuivie par un échange interactif avec les enfants qui se sont montrés très intéressés, curieux et émerveillés par la beauté, l'architecture et la solennité des lieux.

La seconde visite a eu lieu le 16 mars à la Grande Mosquée des Glacis. Le groupe d'enfants, adolescents, parents et autres partenaires présents a reçu un accueil des plus convivial et chaleureux. Après un bref tour d'horizon à l'extérieur du bâtiment implanté sur un site historique et des précisions relatives à l'architecture retenue pour son édification, M. Abdelhamid HADJILA chargé de l'animation culturelle, a entamé la visite guidée et commentée de ce lieu haut en couleurs et en significations.

La conception arabo-andalouse empreinte d'une touche ottomane a ravi et émerveillé petits et grands. Les grands principes de l'Islam,

les différents rites et l'apport de cette religion dans l'avènement de la Renaissance en Europe ont été abordés. Il s'agissait notamment de démystifier, dénoncer certains amalgames et autres récupérations idéologiques. L'Islam se veut simplement une religion de paix, de tolérance et de fraternité qui s'inscrit dans le cadre républicain.

La troisième visite guidée s'est déroulée le 23 mars à la Synagogue de Belfort et a été commentée par Mme Nadia HOFNUNG (Présidente de l'association Judaïques Cultures) et M. Laurent HOFNUNG (Président de la communauté juive de Belfort). De style romano-byzantin, la synagogue est constituée de deux coupoles






GRANDE MOSQUEE DE BELFORT

Grande Mosquée de Belfort

orientales et d'un plafond aux arcs gothiques. À l'intérieur de la synagogue se trouve une Arche Sainte sculptée et des chapiteaux de colonnes orientaux aux motifs médiévaux alémaniques. La visite s'est poursuivie notamment par une découverte des rouleaux de la Torah autour d'un échange interactif avec les parents, les adolescents et la trentaine d'enfants présents, enfants qui ont été véritablement intéressés et captivés par les explications, l'architecture et la grandeur des lieux. S'inscrivant dans la perspective d'une sensibilisation à la citoyenneté, au dialogue interreligieux, prônant le principe inaliénable de la laïcité éclairée, vulgarisant l'ouverture au plus grand nombre du patrimoine local du Territoire de Belfort, la découverte de cette Synagogue a connu un engouement majeur.



Rassemblant plus d'une quarantaine de personnes, toutes générations confondues, dont des enfants âgés de 6 à 11 ans, des pré-adolescents et adolescents du secteur Jeunes, ainsi que des mères de famille, la délégation menée par M. Assad MOKHENACHE, Directeur de la CLÉ, comptait également des partenaires, dont les éducateurs de prévention conseillers-jeunes du PAS Nord Territoire,

MM. Etienne CUNY et Pascal GRADLER, la puéricultrice du PAS Nord Territoire, Mme Isabelle BRISWALTER ainsi que l'Adjointe à la communication de la Commune d'Offemont, Mme Michelle ROUSSELET.

Encadrés par Mme Réjane BEGHIN (Assistante de direction de la CLÉ), M. Nordine CHAHIBI (Responsable du Secteur Jeune de la CLÉ), de Mme Nadia MOUADJI (Responsable du Secteur Famille/Pôle-Parentalité de la CLÉ) et une équipe d'animateurs, ces après-midis découvertes se sont tenus sous les meilleurs auspices avant de s'achever autour du verre de l'amitié.

Ce projet d'actions bénéficie d'un cofinancement des Services de l'État (Préfecture du Territoire de Belfort) via la DILCRA (Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme et l'Antisémitisme), de la CAF du Territoire de Belfort ainsi que du Conseil Départemental (partenariat avec le PAS Nord Territoire). Il bénéficie également du soutien de la commune d'Offemont dans le cadre du volet parentalité du programme de réussite éducative.

Favorisant la mixité sociale et culturelle, vulgarisant l'ouverture au plus grand nombre du patrimoine local Offemontois et Belfortain, ce projet a rencontré un vif succès au sein de la CLÉ.



Cloches de Notre Dame du Haut

Découverte architecturale et culturelle

Dans le cadre d'un projet de découverte architecturale et culturelle, une visite de la Maison de la Négritude de Champagny et de la Chapelle de Notre-Dame du Haut a été organisée.

La sortie organisée le 12 avril a débuté par la découverte de la Maison de la Négritude qui rend hommage aux habitants de Champagny, lesquels réclamèrent, au roi de France Louis XVI, en 1789, l'abolition de l'esclavage. Créée en 1971 par M. René SIMONIN, cette construction humaniste enracinée dans l'histoire de la ville est un lieu de mémoire autour de l'esclavage des noirs. Les adhérents ont pu découvrir des statues d'esclaves dans l'entrepont d'un négrier, une exposition retraçant l'esclavage et la traite négrière ainsi qu'une collection de divers objets représentant la culture africaine. Les animatrices, au travers de leurs contes et de la visite guidée, ont fait voyager petits et grands en Afrique afin de comprendre les origines de la traite des noirs.

Puis, les participants ont été émus et enchantés par la découverte architecturale de la chapelle « Notre-Dame du Haut » à Ronchamp et de son environnement. Conçue par le célèbre

architecte LE CORBUSIER, ce bâtiment icônique contemporain constitué de "vitrages" rappelant la nature, répond aux quatre horizons. Enfin, les adhérents ont pu gravir la pyramide de la paix : lieu de mémoire à destination des anciens combattants de Ronchamp lors de la seconde guerre mondiale. La journée s'est achevée par la visite du monastère conçu par l'architecte italien Renzo PIANO en 2011 et la rencontre d'une des sœurs clarisses.

Les thèmes abordés à travers ces visites ont permis d'appréhender la richesse du patrimoine culturel local comme vecteur d'éveil et d'ouverture vers l'autre. L'enjeu était également de susciter la réflexion, le questionnement et de s'inviter au dialogue pour permettre aux pré-adolescents, adolescents et adultes présents de mieux comprendre le monde, de dénoncer les injustices et de faire évoluer les mentalités dans le cadre de la promotion des Droits de l'Homme et du Citoyen et des principes de la République.

Cette action visant à promouvoir la citoyenneté, à combattre les préjugés a rencontré un vif succès.



Intervenante de la visite guidée



Fronton de la Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme

Inauguration de la semaine de mobilisation contre le racisme et l'antisémitisme

M. Assad MOKHENACHE, Directeur de la CLÉ, a inauguré la semaine de mobilisation contre le racisme et l'antisémitisme le 21 mars en présence de M. Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, ancien ministre.



Cérémonie d'inauguration

Les actions et projets menés par la CLÉ et ses multiples partenaires (Commune d'Offemont, CAF, CD90...) visant à renforcer la promotion des valeurs républicaines ont été mis en avant lors de son discours d'inauguration.

L'accent a également été mis sur l'importance des emblèmes et symboles de la République qui permettent de fédérer les citoyens et de les rassembler autour de certains fondements : acceptation de l'autre, devoir de mémoire, citoyenneté...

Après avoir exposé la programmation de la semaine : goûts et saveurs des 5 continents, projection de films, visite de la Synagogue...

M. Assad MOKHENACHE a rappelé l'implication de l'équipe d'animation et éducative, maillon essentiel de la réussite des projets proposés. Pour clore la cérémonie d'inauguration, la découverte d'une exposition réalisée par des enfants, suivie d'un buffet dinatoire sur le thème des saveurs des cinq continents, a été proposée au public.

Atelier Chorale avec "les Amis de l'Hôpital"



Enfants en compagnie d'une résidente de l'EHPAD

L'atelier chorale mis en œuvre dans le cadre du Programme de Réussite Éducative depuis 2010 organise des spectacles plusieurs fois par an grâce au partenariat avec l'association "les Amis de l'hôpital" afin d'apporter une parenthèse de joie et de bonheur aux résidents des EHPAD de la région. Cette initiative promeut le nécessaire maintien des liens intergénérationnels.

+ INFOS

La CLÉ - Contact : Groupe scolaire Jean Macé
BP 60 342 - OFFEMONT 90 006 BELFORT CEDEX
Tél. 03 84 90 15 24
lacedoffemont@gmail.com

Sortie en Alsace le 25 février



L'entrée du Paradis des Sources

C'est avec un repas-spectacle de music-hall que nos Aînés ont commencé l'année 2016 au Paradis des Sources à Soultzmat. Arrivés à 12 h dans un cabaret au cadre confortable et feutré, 30 participants ont pris place pour déguster un repas gourmet accompagné d'une animation interactive avec un public ravi et conquis...

L'après-midi s'est poursuivi par un spectacle avec la Nouvelle Revue "Infinity", haute en couleurs et en paillettes, moment d'humour et de rêve qui a permis à nos seniors d'agrémenter leur quotidien pour quelques heures. Retour enchanté à Offemont en fin d'après-midi.



Spectacle au Paradis des Sources

Sortie à Indevillers dans le Doubs le 30 avril

Pour la 2^e sortie de l'année, 45 participants ont répondu présent au spectacle de Franck MICHAËL, leur idole, qui se produisait à la Ferme Auberge de Chez Nous.

En première partie, le repas a été servi sous un chapiteau qui accueillait 800 personnes. Nos Aînés ont pu danser avec Dany MOUREAUX et son orchestre avant d'apprécier le magnifique son du cor des Alpes joué par des amoureux

de cet instrument mélodieux. En 2^e partie, vers 16 h 15, Franck MICHAËL est apparu sur scène pour le bonheur de tous ses fans qui attendaient son tour de chant avec impatience.

S'en est suivie une séance de dédicaces.

Retour à Offemont à 19 h 30, des chansons plein la tête !

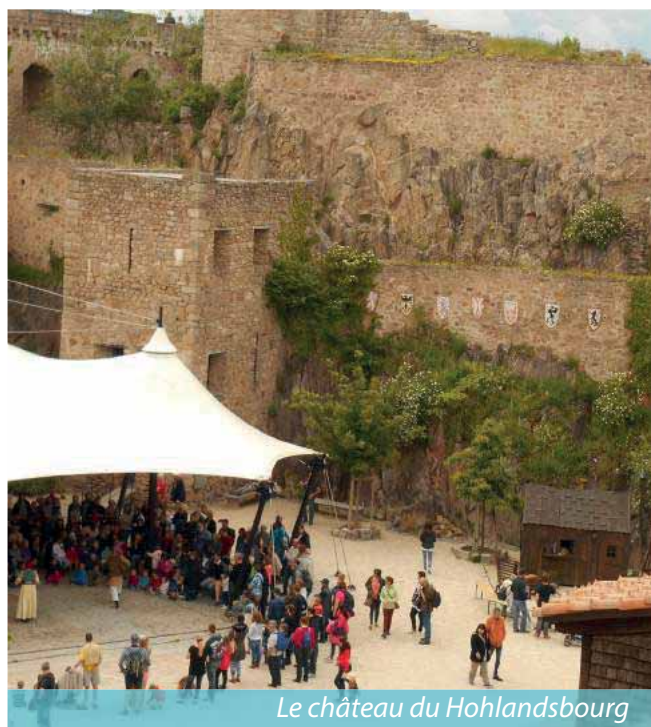


Dany MOUREAUX



Franck MICHAËL

Sortie au château du Hohlandsbourg le 19 juin



Le château du Hohlandsbourg

Nos Aînés se sont rendus au château du Hohlandsbourg pour la 3^e sortie de l'année 2016.

Après la découverte du petit village touristique de Turckheim et la visite d'une de ses très belles caves vinicoles, un repas typiquement alsacien a été pris au restaurant du château.

Les Aînés ont pu ensuite découvrir son histoire à travers les siècles avec la visite commentée par un guide en costume d'époque.

Un spectacle médiéval s'est déroulé tout au long de l'après-midi dans la cour du château.

C'est avec des participants enchantés que le retour a eu lieu à Offemont en fin d'après-midi.

+ INFOS

CCAS OFFEMONT

Mairie - 96 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
Tel. 03 84 26 01 49

Association "Une rose, Un espoir"

Le 12 mars, les membres de l'association "Une Rose, Un espoir" ont tenu une permanence en Mairie afin de réceptionner les commandes de roses. Une cinquantaine de roses ont été vendues à cette occasion.



Association "Une rose, Un espoir"

Le repas intergénérationnel

Pour clôturer l'année scolaire 2015-2016, nos Aînés et nos écoliers se sont réunis à la MIEL pour partager un repas aussi animé que convivial. C'est le 09 juin qu'a eu lieu ce rendez-vous intergénérationnel avec près de 130 repas servis dans une ambiance chaleureuse.



Aînés et jeunes en compagnie de M. le Maire

Enquête de satisfaction : repas bimensuel

En vue de préparer au mieux le renouvellement du contrat de fourniture des repas, nous avons effectué une enquête de satisfaction auprès de nos Aînés présents lors des derniers repas de mai - juin. 52 questionnaires ont été collectés et dépouillés. Vous trouverez ci-dessous les résultats, en pourcentage, de cette enquête :

Que pensez-vous de :	très bon	bon	moyen	insuffisant
Entrée	20 %	72 %	8 %	0 %
Plat principal	22.45 %	65.30 %	12.25 %	0 %
Fromage	30.61 %	53 %	12.25 %	4 %
Dessert	29.79 %	59.75 %	4.26 %	6.38 %
Vin	12.5 %	68.75 %	18.75 %	0 %

Que pensez-vous de :	très satisfait	assez satisfait	moyennement satisfait	pas satisfait du tout
Quantités	56 %	38 %	6 %	0 %
Présentation des plats	54 %	42 %	4 %	0 %



Fêtes vos jeux



Visiteurs à Fêtes vos jeux

Comme chaque année, l'équipe éducative et les élèves se sont rencontrés les 28 et 29 janvier dans la grande salle de la MIEL où ils ont eu le plaisir de partager des moments de jeux. Qu'ils soient nouveaux ou déjà connus ces jeux leur ont permis de passer un agréable moment.

Le 31 janvier, c'est en famille qu'ils se sont retrouvés autour des tables de jeu. La municipalité remercie vivement le magasin "le Cheval de Troie" qui, chaque année, prête gracieusement une multitude de jeux.

Concert du Conservatoire



Représentation du Conservatoire

L'ensemble instrumental Confluences a présenté un concert le 05 février à la MIEL. L'orchestre Sinfonietta s'est joint aux musiciens de l'ensemble pour proposer une soirée éclectique sous la direction de Philippe BARTHOD, directeur du Conservatoire.

Cirque de Cannes



Numéro du cirque de Cannes

Le chapiteau fut trop petit pour accueillir toutes les personnes venues assister aux spectacles les 16 et 17 février. Spectacle qui a laissé les enfants sans voix, enchanté les parents. La population attend avec impatience le retour de M. STENEGRE avec son équipe et son chapiteau "Éclat".



M. STENEGRE et son fils

Soirée Afric Addict Phot'offemont



Florence DABENOC

Une centaine de personnes a rejoint la MIEL le 12 mars à 20 h pour participer à la soirée "Afric Addict" organisée par le club Phot'Offemont. Elles y ont découvert un diaporama photos, sur le thème de l'Afrique, présentée par Florence DABENOC. Le public, émerveillé par les images diffusées, a pu, à l'issue du reportage, échanger avec la photographe.

Animation



Week-end Découvertes

Le week-end des 19 et 20 mars a été l'occasion de découvrir de nouvelles activités :



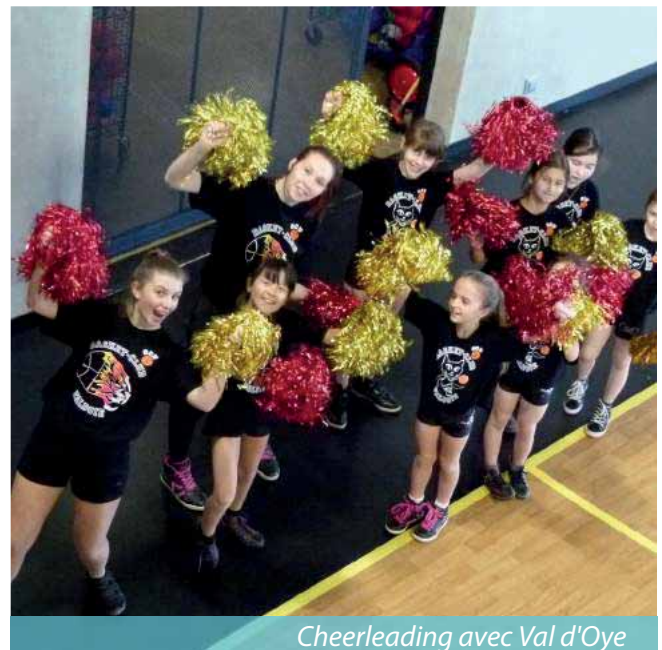
L'association Kihon-waza de Malek KADDOUR



Basket-ball avec Val d'Oye



L'association de tennis de table



Cheerleading avec Val d'Oye

Retrouvez plus de photos de la Commune sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

L'Iran à Vélo

Le 20 mars, Marc HUMMEL nous a fait partager sa passion des grands espaces à travers son film commenté sur l'Iran.

Homme passionné de vélo, de photographie, de vidéo et de voyage, il a parcouru des dizaines de pays en Europe, Afrique, Asie et Amérique. Il est parti en 2015 pour une expédition à vélo de 31 jours à travers l'Iran.

Dès son retour en France, il s'est attaché à réaliser le film de cette "aventure" pour pouvoir le proposer au plus tôt à son public.

C'est avec beaucoup de plaisir qu'il a échangé avec les spectateurs à la fin de son reportage.



Marc HUMMEL

Projection du film "Aventure 2015 : l'Iran à vélo"



^{SARL}
Evolution Façades
La Maîtrise de votre projet



Depuis 2004

- Isolation Extérieure,
- Isolation des Combles,
- Peinture, Crépis et Enduits,
- Traitement de Fissures,
- Traitement Anti-mousse,
- Nettoyage de toitures.
- Décoration Intérieure

11 rue de la Charmeuse 90400 DANJOUTIN - Tél/Fax : 03 84 21 77 67
www.evolution-facades.fr

Journée de la Femme



Soirée "Femme" avec la CLÉ

Le 12 mars, Candy, Cindy, Anne-Marie et Jennifer du secteur famille de la CLÉ d'Offemont ont organisé pour la 4^e année consécutive une soirée dédiée aux femmes à la salle polyvalente d'Offemont.

Une centaine de personnes ont répondu présentes. Tapas, pâtisseries, tiramisus, et musique, tout était réuni pour passer une bonne soirée.

À cette occasion, une rose a été offerte par la Mairie à chaque femme.

Mme Michelle ROUSSELET, Adjointe à la Communication a assisté à la soirée.

Marche du Canton



Ravitaillement à Denney

Pour cette nouvelle édition de la Marche du Canton, Denney a rejoint les Communes d'Éloie, Offemont, Roppe et Vétrigne. En ce dimanche 1^{er} mai, le moral des marcheurs et des vététistes était au beau fixe, le temps un peu moins.

Vide-greniers



Chineurs en nombre au vide-greniers

Le 05 mai, l'AS Offemont a organisé devant la MIEL son deuxième vide-greniers. Une centaine d'exposants étaient présents. Sous le soleil, les chineurs sont venus nombreux.

Concert de l'Ensemble Passacaille



Le trio Passacaille

En cet après-midi du 22 mai, deux spectacles ont été offerts aux habitants d'Offemont en l'église St-Augustin. Le trio d'anches de l'ensemble Passacaille, dirigé par M. William GOUTFREIND, en première partie, puis la chorale Jean Jaurès, sous la direction de Mme HONORÉ, en deuxième partie, ont ravi le public présent.

Fête des voisins



Rue de l'Étang

La Fête des Voisins s'est déroulée cette année dans les quartiers d'Offemont à des dates différentes selon les aléas du temps, chacun choisissant le meilleur moment.

Distribution de bulbes



Distribution de bulbes sur le parvis de la Mairie

Le 04 juin, l'opération de distribution des bulbes de tulipes a été renouvelée. Environ 250 sacs d'oignons ainsi que près d'une cinquantaine de rosiers ont trouvé preneurs. Cette distribution a permis de récolter 70,32 € en faveur du CCAS d'Offemont. Nous remercions les généreux donateurs.

EURO 2016



Supporters des Bleus en salle du conseil

Les amateurs de foot ont pu soutenir le parcours de l'équipe de France dans une ambiance conviviale et chaleureuse. L'intégralité des matchs des Bleus ayant été retransmise sur écran géant dans la salle du conseil de la Mairie.

Concert de la Chorale 1.2.3. Soleil



Concert de la Chorale 1.2.3. Soleil

Le 17 juin, la chorale 1.2.3. Soleil a donné un concert en l'église St-Augustin d'Offemont au profit de l'association Césame Autisme. En première partie c'est le duo Camille & Roland qui a réjoui nos oreilles.

Animation

Scène ouverte

Très belle prestation des artistes lors de cette seconde manifestation "Scène Ouverte" du 11 juin. Des centaines de personnes venues apprécier les différents talents présents se sont croisées dès 16 h et ce, jusqu'à plus de 22 h, dans la salle du conseil de la Mairie, transformée pour l'occasion en salle de spectacle. Qu'il soit rock, valse, ou chansonnette, le public nombreux a chaleureusement ovationné les prestations présentées par les artistes.

Se sont produits sur scène :

- Best' Off (1),
- Eli Groupe (2),
- Jazz@ (3),
- Camille & Roland (4),
- RockSlash (5),
- Axelle Lebrun,
- 19b (6).

Encore un grand bravo à tous et rendez-vous l'année prochaine pour la troisième édition de Scène Ouverte.



Animation



Fête de la Commune

Les habitants sont venus nombreux en ce 25 juin à la MIEL pour la Fête de la Commune.

Les plus petits ont pu profiter des diverses animations proposées par la Ruche, de la présence du clown PIPO, du kart à pédale, de l'atelier de modélisme, du toboggan gonflable et du manège.

Roland CIBIL, accompagné des élèves des classes de CM1, nous a présenté quatre chansons qui seront interprétées lors d'un grand spectacle au profit de l'association "Les nez rouges" début 2017.

En soirée, le groupe de jeunes lycéens "Over the field" s'est produit en concert puis le groupe de musique traditionnelle "Chicheface" a fait danser le public présent.



Public venu nombreux



Le clown PIPO



les karts à pédales ...



... et le manège ont eu du succès auprès des enfants

Animation



le toboggan gonflable prisé par les plus jeunes



Spectacle musical de Roland CIBIL et des classes de CM1



Le groupe Over the field en concert

Retrouvez plus de photos de la Commune sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.



Ronde dansante et valse sur la musique du groupe Chicheface

Plantation de l'arbre de la Liberté



Carole TRITTER, Adjointe à l'Animation

“ M. Le Préfet, M. Le Député Maire, Mme la vice-présidente du Conseil Départemental, M. Le Maire, M. Le Commissaire, Mesdames et Messieurs les élus, Geneviève, Jean-Marc, Mesdames, Messieurs ici présents : C'est avec grande émotion que j'ouvre cette cérémonie d'inauguration des symboles de la République.

«C'est un beau et vrai symbole pour la liberté qu'un arbre ! La liberté a ses racines dans le cœur du peuple, comme l'arbre dans le cœur de la terre ; comme l'arbre, elle élève et déploie ses rameaux dans le ciel ; comme l'arbre, elle grandit sans cesse et couvre les générations de son ombre». **Victor Hugo**

Grand-père, le 19 mars 1989, tu fus élu Maire de notre belle commune d'Offemont pour la 4^e fois consécutive. Toi et les membres de ton Conseil

avez décidé, deux jours après cette élection, de planter l'arbre de la liberté à l'occasion du bicentenaire de la Révolution Française.

Plus de 10 000 communes en France ont célébré très écologiquement, ce même jour, le bicentenaire en plantant le plus souvent des tilleuls. Les élèves de la classe de CM2 de Mme TOSCHI avaient été associés à cette plantation, la Révolution Française étant à leur programme d'étude cette année-là.

À regret, 20 ans plus tard, la création d'un rond-point à cet emplacement, eut raison de cet arbre. Aujourd'hui, Adjointe de notre Commune, j'ai la joie et l'immense honneur d'être ici ce soir afin de planter à mon tour, et avec vous, ce tilleul, arbre symbole de la Révolution Française.

La liberté, nous la méritons tous : liberté de vivre, liberté de s'exprimer, liberté de pratiquer sa religion, liberté d'aimer la personne de son choix; ces libertés sont un symbole fort de notre société.

Cet arbre, par sa présence en ces lieux, rappelle aux citoyens que nous sommes, qu'il faut, face à l'adversité, défendre nos valeurs : la liberté, l'égalité, la fraternité et je rajouterai la laïcité.”

Discours d'ouverture de la cérémonie d'inauguration des symboles de la République le 17 mars.

Carole TRITTER, Adjointe à l'Animation et au Développement Durable



Élus, officiels et public venus voir la plantation de l'arbre de la Liberté

Retrouvez plus de photos de la Commune sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Symboles de la République



Officiels et élus



L'arbre de la Liberté

Plaquette de l'arbre de la Liberté



Inauguration de la Marianne

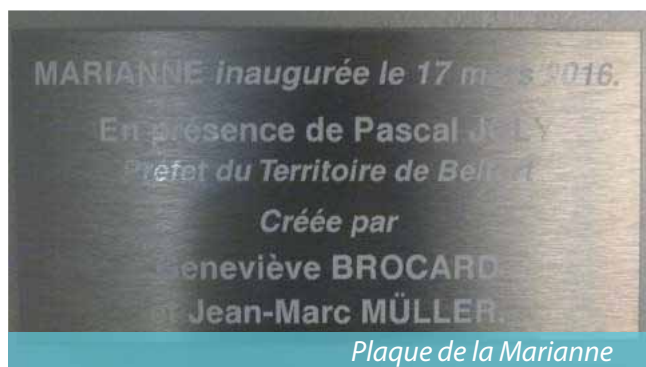
Notre Marianne, unique, a ému les élus et le public présent lors de son inauguration le 17 mars. Réalisée dans le plus grand secret par Mme Geneviève BROCARD et M. Jean-Marc MÜLLER, son dévoilement n'a laissé personne indifférent. Elle veille désormais au respect des valeurs de la République en salle du Conseil. Les affiches des différents Présidents de la République et des Maires d'Offemont de 1792 à nos jours ont trouvé place à ses côtés.



Affiches des Présidents de la Républiques et des Maires d'Offemont



Dévoilement de la Marianne d'Offemont



Plaque de la Marianne



Pascal JOLY, Préfet du Territoire de Belfort



Jean-Marc MÜLLER et Geneviève BROCARD



Invités et élus venus assister à l'inauguration de la Marianne

Naissance d'une Marianne

“ Dans cette période de transition et d'interrogation, j'ai voulu témoigner d'une Marianne nouvelle, d'une République moderne, dynamique, constructive et réconciliatrice, ouverte sur l'avenir mais traçant un lien entre le passé, les traditions, et l'avenir serein fort et plein d'espoir. ”

Jean-Marc MÜLLER
Co-créateur de
la Marianne
d'Offemont

Découvrez en images les étapes de la création de la Marianne d'Offemont :

2. La terre glaise donne la forme

1. Au commencement...
il y a l'armature



3. Le clinquant définit
les parties du moule



6. Marianne attend sa patine
définitive



4. L'intérieur du moule
en plâtre

5. Naissance de la forme

Commémoration du 08 mai

Sous la présidence de M. Michel SCHROLL, maître de cérémonie, les anciens combattants, les représentants du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), les élus et les habitants d'Offemont se sont réunis en ce 08 mai pour rendre hommage à tous ceux qui sont tombés pour la France. M. Gilbert HOUMAIRE, Président des anciens combattants, accompagné de M. le Maire d'Offemont, a déposé une gerbe au pied du monument aux Morts.

C'est avec beaucoup d'émotion que Mathilde ESTIENNE a lu le mot de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants).



Moment solennel



La jeune Mathilde ESTIENNE



Gerbe de fleurs

Réunion des anciens combattants

Régulièrement, les anciens combattants d'Offemont - Vétrigne, se réunissent afin d'organiser et de planifier les cérémonies commémoratives des 08 mai, 11 novembre, Maquis du Chérumont et Libération d'Offemont.



Réunion des anciens combattants

Offemont : sur les traces de mon père

Il fait froid très froid ce 22 novembre 1944. Deux jours auparavant, à huit heures du matin, Jean Delvigne pénètre le premier dans Belfort par Cravanche. Le combat se déroule rue par rue pour dégager Belfort. Il faut être jeune pour mourir. Les allemands tiennent ferme autour de la ville, notamment le fort de Roppe. Les enfants jouent, se chamaillent dans la cour du Martinet. Les commandos sont passés par là, il y a plus de 60 ans, ont contourné la scierie, pour s'enfoncer dans le bois d'Arsoy. Au début, un grand calme. Ce calme qui règne aujourd'hui, propice à la promenade solitaire, au pique-nique entre amis. Partager, rire, s'embrasser. Puis, tout se déchaîne. La forêt devient hostile dans le brouillard épais. La mitraille, les arbres quicraquent, les cris des combattants. Le corps à corps, la mort dans un regard bleu.

Voilà, c'est fini. Dans le silence revenu, reposent les dormeurs du Val* sur un lit de feuilles mouillées. Les survivants du troisième commando se regroupent. Ce matin, ils étaient partis 127 pour faire leur devoir. Sans pitié, selon leur devise, sans haine non plus. Ce soir, ils ne sont même plus cinquante à pouvoir raconter ce qui s'est passé. Les autres, les quatre vingt autres, sont morts ou grièvement blessés. Alors oui, Offemont a un sens. Cette Terre s'est abreuvée et nourrie de leur sang, y trouve son énergie. Il m'a fallu beaucoup de temps pour le comprendre. Quelque part, nous, enfants des Commandos, vous, habitants de la Commune, faisons corps et pas seulement pour honorer une fois par an leur mémoire.

Cette cérémonie, parlons-en. Pour qui a-t-elle un sens ? Pour les rares survivants, leurs familles quelquefois, auxquels s'associent les passionnés d'histoire, les membres du souvenir français et les édiles communaux. Je peux comprendre l'agacement de certains, obligés de contourner la rue Aristide Briand chaque année lors des cérémonies officielles. Je n'ai aucune aversion pour les imbéciles qui consommaient de la bière sur la stèle de mon père dans le Bois d'Arsoy avant qu'elle ne soit déplacée en retrait du monument aux morts. Finalement, grâce à eux, il s'est rapproché de ses camarades, comme si, jeune médecin lieutenant, en première ligne, il continuait à leur procurer les soins d'urgence et fermer les yeux des morts. Cette commémoration qui vous est sans doute étrangère, je veux vous en faire partager la consistance par un simple exemple. Les commandos d'Afrique portent bien leur nom. Le multiculturalisme est inscrit dans leurs gènes, sans faux semblant.

Un jour, vous nous rejoindrez le 22 novembre. Vous verrez comme cela prend aux tripes d'entendre comme une litanie : Mohamed, Henri ... suivi d'un simple : "mort pour la France". Si nous ne gardons des Commandos que cette image, je pense qu'ils auront le sentiment du devoir accompli !



Les Commandos, du moins ceux que j'ai eu l'occasion de côtoyer, étaient suffisamment conscients de leur valeur, pour ne pas plastronner. Ils n'étaient pas non plus des donneurs de leçons malgré des caractères bien trempés et des valeurs bien affirmées. Ils aimaient la vie et l'accueil que leur a réservé la population d'Offemont a beaucoup compté pour eux.

A chaque fois que je vous retrouve pour leur rendre hommage, je me sens ici chez moi grâce à vous, grâce à eux.

Les Commandos nous invitent à marcher dans leurs pas, à prendre leur relais, à notre manière, selon nos moyens.

Chacun assume son destin. Mais comme eux, nous nous sentons plus forts unis.

*Didier PIERRE,
Fils du Docteur PIERRE, libérateur d'Offemont
dont le corps repose dans la Commune*

*Le dormeur du val

C'est un trou de verdure où chante une rivière,
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent ; où le soleil, de la montagne fière,
Luit : c'est un petit val qui mousse de rayons.

Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue,
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu,
Dort ; il est étendu dans l'herbe, sous la nue,
Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.

Les pieds dans les glaïeuls, il dort. Souriant comme
Sourirait un enfant malade, il fait un somme :
Nature, berce-le chaudement : il a froid.

Les parfums ne font pas frissonner sa narine ;
Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine,
Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.

Arthur RIMBAUD

Sinaps



Rencontre entre SINAPS et le club Radio-commande de la Roselière

Le 02 avril, l'association SINAPS (Soutien à l'Insertion par les Activités Physiques et Sportives) a proposé à une dizaine de travailleurs des ESAT (Établissement et Service d'Aides par le Travail) du Territoire, un après-midi consacré à la découverte des voitures radio-commandées, en partenariat avec le club Radio-commande de la Roselière, au complexe sportif.

Ateliers équilibre

Ces ateliers de gym douce permettent aux aînés d'effectuer à leur rythme des mouvements simples afin de faciliter la mobilité de toutes les articulations du corps.

Éviter les chutes, apprendre à se relever, maintenir son équilibre, renforcer sa musculature, tel est le programme des cours donnés par l'association Sport 25 pour une cotisation annuelle de 60 € par personne de 9 h à 10 h chaque mardi.

Les aînés exécutent tous ces mouvements pour le maintien de leur bien-être et l'amélioration de leur qualité de vie.



Exercices d'équilibre

“Les ateliers Gym douce pour les aînés permettent un renforcement du système musculaire et articulaire et le développement des capacités de l'équilibre dans le déplacement.”

Laurent PERNEL



Laurent PERNEL donnant un cours

Football L'équipe fanion de l'AS Offemont, après un repêchage de dernière minute en 2^e division, a passé une saison compliquée, et son entraîneur a su gérer au mieux son groupe pour éviter le forfait général en cours d'année. En récompense, le club a assuré son maintien lors de la dernière journée, il pourra

compter dans les années à venir sur ses jeunes apprentis footballeurs qui ont montré leurs talents tout au long de la saison.

Le jeune club de l'Arsoy, l'AFCA, pour sa deuxième année d'existence, a fait douter le champion tout au long de la saison, pour terminer deuxième de son groupe en 3^e division.

Subventions

Le 25 mai, le montant des subventions du Conseil Départemental versé aux associations du canton de Valdoie, a été annoncé par Mme Marie-France CÉFIS et M. Patrick FERRAIN.

L'AS Offemont, le Tennis Club d'Offemont, le Badminton Offemont Loisirs et le club Radio-commande de la Roselière, sont repartis avec une attribution.



Associations à l'attribution des subventions

Volley-ball



Club de volley-ball

Après seulement trois saisons d'existence, le Volley-Ball Club d'Offemont termine vainqueur du championnat "loisirs" de poule C. Ce tournoi était composé de 8 équipes de l'Aire Urbaine.

Le VBCO est un club mixte : il compte une quinzaine d'adhérents adultes de tous niveaux. Il est donc ouvert à tous et toutes. Le club invite tous ceux qui souhaitent se défouler et passer un moment convivial et sans pression à le rejoindre pour la saison prochaine, chaque jeudi de 20 h à 22 h, au gymnase.

Venez nombreux !

+ INFOS

VBCO - contact : Nicolas ROCHE
Tel. 06 35 95 92 51
Ou venir en Mairie

Remise de médaille

Félicitation à Mme Sandrine COËNT (photo ci-contre), qui a reçu le 29 mars, la médaille de bronze de la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif. Présente depuis 24 ans au sein de l'ASMB patinage de vitesse (short track), elle y est entraîneur depuis 20 ans. Elle s'occupe de l'équipe de France, une équipe de jeunes est allée avec elle aux championnats du monde.



Subventions

Le Conseil Municipal du 27 juin a voté
l'attribution des subventions suivantes :

ASSOCIATION	SUBVENTIONS 2016
Association Pétanque Sportive Offemontoise (APSO)	1 400.00 €
Harmonie municipale de Danjoutin	250.00 €
Association Sportive Offemont (AS)	5 200.00 €
Collectif Résistance et Déportation du Territoire de Belfort	200.00 €
Association Culture Loisirs Éducation (CLÉ)	25 000.00 €
Stand de tir "La Miotte Belfort"	800.00 €
Volley-Ball Club Offemont (VBCO)	300.00 €
Tennis Club d'Offemont (TCO)	500.00 €
Association des Jardins Ouvriers (AJO)	300.00 €
Association Football Club de l'Arsot (AFCA)	2 300.00 €
Association Club Radio-commande de la Roselière	800.00 €
Badminton Offemont Loisirs	1 000.00 €
Club Phot'Offemont	900.00 €
Best'Off (ex TADAM)	1 000.00 €
Chorale 1.2.3. Soleil	1 000.00 €
Baby-foot	1 400.00 €
Anciens combattants Offemont-Vétrigne	200.00 €
Prévention routière	200.00 €
TOTAL	42 650.00 €

Collectif Résistance Déportation 90

La subvention apportée au Collectif Résistance - Déportation 90 a permis d'organiser le concours de la Résistance et de la Déportation. La remise des prix a eu lieu le 02 juin à Belfort où 123 lauréats du Territoire de Belfort ont été récompensés.



4 lauréats offemontois,
Marie-Line CABROL et Gilbert HOUMAIRE

EST RECYCLAGE

Prise en charge de tous Déchets Non Dangereux

pour professionnels et particuliers



Consultez notre
site internet

♻️ Bricolage
♻️ Jardinage
♻️ Travaux
♻️ Rénovation
♻️ Vide Maison

Suivez-nous sur :



Venez vider vos déchets sur notre site ou louez une benne et remplissez-la !

Téléphone : 03.84.26.82.43 – Mail : contact@est-recyclage.fr

Dissolution de l'association "Vivre à Offemont"

L'assemblée générale extraordinaire de l'association Vivre à Offemont a eu lieu le 24 mai. Cette association a obtenu des résultats concrets et durables :

- stabilisation des taux d'imposition depuis 2004,
- suppression des projets de prolongation de la desserte du Pays Sous-Vosgien sur notre Commune,
- Maintien du bâtiment de la Poste....

Cette association, toujours soutenue par la population, a marqué positivement l'histoire de notre Commune et du Département. Les membres du bureau ont décidé à l'unanimité de dissoudre cette association et de solder son compte bancaire (437,21 €) par un versement au bénéfice du CCAS de la Commune.



L'Association Domicile 90 à Offemont

L'Association Domicile 90 au service des personnes âgées et des familles à Offemont !

Domicile 90 est une association née au printemps 2015 par le regroupement de 3 associations solidement implantées sur le Territoire de Belfort : ASSAD 90, Point Familles et Val d'Or. Elle est forte de l'expérience de ses 350 salariés, aides à domicile ou aides soignantes, qui chaque jour, interviennent chez plus de 1 000 personnes âgées, personnes handicapées ou familles du département.

Ses prestations sont à même de répondre aux besoins d'aide ménagère ou d'aide à la personne :

- entretien ménager (ménage, lessive, courses ...),
- garde d'enfants,
- aide aux actes de la vie quotidienne (lever, coucher, préparation et prise des repas...),
- aide à la personne (toilette...).

Domicile 90 dispose aussi d'un service de soins infirmiers à domicile qui intervient quotidiennement auprès des malades d'Offemont, en partenariat avec les infirmières et les médecins libéraux.

“ Notre objectif est d'améliorer sans cesse notre qualité de services auprès de nos clients. Mais c'est aussi de rechercher, dans les communes où nous intervenons, des personnes intéressées par nos métiers. Dans le cadre d'un programme financé par l'Union européenne et organisé par le Conseil Départemental, nous recrutons, accompagnons et formons de futures aides à domicile. Voilà qui illustre notre double vocation sociale : auprès de nos clients et patients, d'une part, au plus près de nos territoires d'intervention, d'autre part. ”

Denis PIOTTE

Président de l'Association Domicile 90

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Sandrine DJORDJEVSKI, responsable, qui coordonne les interventions de Domicile 90 sur le secteur d'Offemont au 03 84 28 08 80.



Communiquez à l'ensemble des Offemontois grâce au magazine Offemont Réalités

Pour donner écho à votre entreprise, ses produits et services ou ses réalisations futures, vous avez la possibilité d'obtenir un encart publicitaire dans le magazine de la Commune d'Offemont. Ce support de communication permet de toucher l'ensemble des 3 970 habitants (1 730 boîtes aux lettres).

Différents formats vous sont proposés :

	Taille en mm	Prix
L'encart	90*100 mm	60 €
L'encart double	186,5*100 mm	90 €
Le quart de page	102,5*147 mm	110,40 €
La demi-page	205*147 mm	190,80 €
La page entière	205*294 mm	358,80 €

Nous remercions toutes les entreprises qui ont acheté un encart publicitaire.



Annoncez gratuitement vos événements via la lettre d'information VIV'OFF

De manière gratuite, vous pouvez annoncer les manifestations qui ont lieu sur la Commune d'Offemont via VIV'OFF. Cette information sera relayée auprès de l'ensemble de la population Offemontoise.

Contactez-nous dès maintenant !

Mairie d'Offemont - Service Communication
96 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
contact@mairie-offemont.fr
Tél. 03 84 26 01 49



Emplacements publicitaires disponibles dans les stades de foot d'Offemont

Si vous souhaitez bénéficier d'un emplacement publicitaire dans l'un des stades de football de la Commune afin d'assurer la promotion de votre entreprise, de ses produits ou services, vous pouvez le faire en contactant directement les clubs de football de la Commune d'Offemont.



Match à Bonal

Afin de récompenser les jeunes du quartier de l'Arsot pour avoir remporté un tournoi de futsal dans le gymnase d'Offemont, Pierre CARLES, Maire de la Commune, a accompagné 17 jeunes passionnés de football, afin d'assister au dernier match à domicile du FC-Sochaux contre Clermont-foot le 14 mai à 20 h 45, dans le cadre de la 38^e journée de Ligue 2, places généreusement offertes par la CAB.

Pour ce faire, le bus de la Commune a été mis à disposition, une place réservée au chauffeur lui a permis d'assister à la rencontre.

Tout proche des "ultras" sochaliens, les jeunes offemontois, encadrés par l'adulte-relais M. Kader MAHI, ont pu d'emblée apprécier l'ambiance du stade Bonal : chants, tambours, ferveur et explosion de joie à l'ouverture du score pour le FCSM par SAO à la 17^e minute.

Après un rafraîchissement offert par M. le Maire à la mi-temps, c'est avec empressement que les jeunes offemontois sont retournés à leur



Les jeunes supporters offemontois

place pour profiter de la deuxième mi-temps durant laquelle EKAMBI a amélioré le score pour les locaux à la 54^e minute. Énorme soulagement dans les travées, avec une victoire, le club sochalien se maintenait... Plus rien ne sera marqué, Sochaux en vainqueur assurait son maintien en Ligue 2 sur ce score flatteur de 2-0.

Bonal en liesse... C'est sur ce souvenir que nos jeunes supporters euphoriques et ravis du spectacle qui leur a été proposé quitteront le stade.



Vive ambiance dans les tribunes de Bonal

Affouage

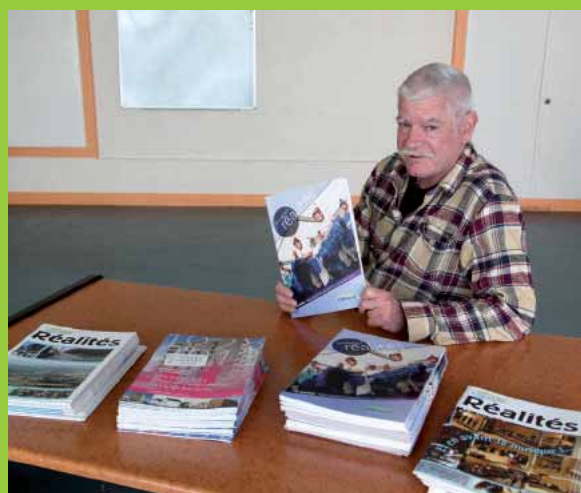
Le 04 avril en Mairie (salle des Citronniers) 11 lots ont été attribués par tirage au sort aux personnes qui s'étaient inscrites.

M. Gilles LAMAIRE, Conseiller Municipal en charge de la forêt, a supervisé l'opération.

Les lots, situés principalement derrière l'école du Martinet et le magasin Colruyt et composés de charmilles et de chênes, font environ 8 stères chacun.



Réunion affouage



Magazines Offemont Réalités

Nous avons encore quelques exemplaires des anciens magazines "Offemont Réalités" dans nos archives ; si vous souhaitez obtenir un ou plusieurs numéros pour vous ou vos proches, merci d'en faire la demande en Mairie. Voici les exemplaires disponibles :

Magazine Offemont Réalités :

1974 - 1983 - 1984 - 1985 - 1988 - 1994 - 1995 - 1997 - 1998 - 1999
2000 - 2001 - 2002 - 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2010 - 2011
2012 - 2013 - 2014 - 2015

Éditions spéciales :

Hors-série 2004 - Spécial forêt - Hors-série 130 ans du Lion - Hors-série Arsot - Hors série 14/18.

ÉCOLE DE MUSIQUE GILLES BARDY

Piano, clavier,
accordéon

ENFANTS - ADULTES
(Initiation musicale dès 5 ans)

INSCRIPTION
TOUTE L'ANNÉE
90300 OFFEMONT
03.84.21.37.66
06.87.55.39.80
gilve68@orange.fr

EURL GALLET Nicolas



COUVERTURE - ZINGUERIE

REVISION TOITURE
NETTOYAGE GOUTTIERES
ETANCHEITE PVC

65, rue des Commandos d'Afrique
90300 OFFEMONT E-mail : gallet.nicolas@orange.fr

Tél. 03 84 90 13 85 - 06 34 04 40 67

Conseils municipaux

Compte-rendu succinct de la séance du 25 janvier 2016

Présents :

Monsieur Pierre CARLES, Maire.

Mesdames et Messieurs Jérôme BOYER, Dominique BROS, Marie-Line CABROL, Jean-Yves COËNT, Nicole MUESSER, Kenan SAKAR, Carole TRITTER, Adjoints.

Mesdames et Messieurs Didier CHAMAGNE, Claude DECOCK, Luce GREGET, Zohra KADDOUR, Gilles LAMAIRE, Jean-François MAUVAIS, Taïeb MEKKI, Renaud ŒUVRARD, Baptiste PETITJEAN, Dominique RETAILLEAU, Suzanne ROMANCZUK, Jacques SERZIAN, Lionel VETTER, , Bernard ZELLER, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Madame Françoise BOUVIER, pouvoir à Monsieur Jean-François MAUVAIS,

Madame Laurence KAMMERER, pouvoir à Monsieur Pierre CARLES,

Madame Michelle ROUSSELET, pouvoir à Madame Suzanne ROMANCZUK,

Monsieur Vedat DEMIR.

Madame Suzanne ROMANCZUK, Conseillère Municipale, a été nommée secrétaire de séance.

Le 25 janvier 2016, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 30 novembre 2015

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 5 contre, adopte le compte-rendu.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°14-47 du Conseil Municipal en date du 22 avril 2014,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Je vous remercie de bien vouloir prendre note de la décision suivante :

Concessions cimetièrè :

Délivrance de concessions cimetièrè pour un montant de 529.76 €.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal,
- prend acte du contenu de la présente délibération.

16-01 – Débat d'Orientations Budgétaires 2016

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal,

- prend acte des objectifs budgétaires fixés pour 2016.

16-02 – Création d'un poste d'adjoint administratif de 1^e classe

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte la création de ce poste.

16-03 – Création d'un poste d'agent de maîtrise

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte la création de ce poste.

Conseils municipaux

16-04 – Convention pour la mise à disposition des bus de la Commune à l'Association Culture Loisirs Education d'Offemont.

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte cette proposition
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Association Culture Loisirs Éducation d'Offemont

16-05 – Approbation de la modification simplifiée du PLU*

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 19 voix pour et 5 contre et 1 abstention

- prend note de ces observations
- approuve le dossier de modification simplifiée du PLU tel qu'il est annexé à la présente délibération.

16-06 – Participation communale aux représentations du cirque de Cannes les 16 et 17 février

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte la participation communale de 2 € pour les élèves scolarisés dans les écoles d'Offemont

16-07 – Appels à projets économies d'énergie 2016

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- décide de répondre favorablement à l'appel à projets lancé par le SIAGEP pour 2016,
- sollicite une subvention au titre des économies d'énergie pour ces travaux,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier,
- approuve le plan de financement qui s'établit comme suit :

DEPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT	Taux
Travaux remplacement lampes de rue	15 534.00 €	Subvention : Siagep 16% sur terme E sur lampes de rue uniquement	2 485.44 €	8.52 %
Travaux remplacement chaudière	13 621.44 €	Appel à projet	4 664.87 €	16,00 %
		Autofinancement	22 005.13 €	75.48 %
Total	29 155.44 €	Total	29 155.44 €	100%

16-08 – Demande de subvention au titre des amendes de police-répartition 2016

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- adopte la présente délibération sollicitant une subvention du Conseil Départemental, au titre des amendes de police-répartition 2016, pour la réalisation de ces travaux,
- adopte le plan de financement qui s'établit comme suit :

DEPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT	Taux
Aménagement rue des Cerisiers et rue du Stratégique + maîtrise œuvre	60 007.44 €	Subventions Sollicitées Conseil Général 40 % sur les 15 000.00 premiers euros IHT	6 000.00 €	7.94 %
Eclairage rues de l'Étang, Impasse des Roseaux et rue du Chêne	15 534.00 €	Siagep 16 % sur éclairage rues	2 485.44 €	3.29 %
		DETR sur Aménagement rue des Cerisiers et rue du Stratégique	24 002.96 €	31.78 %
		Autofinancement	43 053.02 €	56.99 %
Total	75 541.44€	Total	75 541.44 €	100 %

Conseils municipaux

Compte-rendu succinct de la séance du 29 mars 2016

Présents :

Monsieur Pierre CARLES, Maire.

Mesdames et Messieurs Jérôme BOYER, Jean-Yves COËNT, Nicole MUESSER, Michelle ROUSSELET, Kenan SAKAR, Carole TRITTER, Adjoint.

Mesdames et Messieurs Françoise BOUVIER (arrivée à 20 h 07 lors de l'examen du rapport du compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal), Didier CHAMAGNE, Claude DECOCK, Vedat DEMIR, Zohra KADDOUR, Laurence KAMMERER, Gilles LAMAIRE, Jean-François MAUVAIS, Renaud ŒUVRARD, Dominique RETAILLEAU (arrivé à 20 H 48 lors de l'examen du rapport 16-13), Suzanne ROMANCZUK, Jacques SERZIAN, Lionel VETTER, Bernard ZELLER, conseillers municipaux.

Excusés :

Monsieur Dominique BROS, pouvoir à Monsieur Pierre CARLES,

Madame Marie-Line CABROL, pouvoir à Madame Carole TRITTER,

Madame Luce GREGET, pouvoir à Monsieur Jean-Yves COËNT,

Monsieur Taïeb MEKKI, pouvoir à Monsieur Kenan SAKAR,

Monsieur Baptiste PETITJEAN, pouvoir à Monsieur Jean-François MAUVAIS.

Monsieur Dominique RETAILLEAU, pouvoir à Madame Françoise BOUVIER (jusqu'au rapport 16-13),

Madame Suzanne ROMANCZUK, Conseillère municipale, a été nommée secrétaire de séance.

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 25 janvier 2016

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 3 contre, adopte le compte-rendu

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°14-47 du Conseil Municipal en date du 22 avril 2014,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Je vous remercie de bien vouloir prendre note des décisions suivantes :

Concessions cimetièrè :

Délivrance de concessions cimetièrè pour un montant de 199,36 €.

Marché à procédure adaptée :

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal

- prend acte du contenu de la présente délibération.

16-09 - Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2015 – Budget général

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 5 contre :

- désigne Monsieur Jean-Yves COËNT, Adjoint aux Finances pour présider les débats,
- approuve le Compte Administratif de l'exercice 2015 – Budget général.

16-10 - Adoption du compte de Gestion du Trésorier Municipal – Budget général

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 abstentions :

- adopte le Compte de Gestion du budget principal de la Commune étant précisé que celui-ci est identique au Compte Administratif dressé par l'ordonnateur pour l'exercice 2015.

Conseils municipaux

16-11 - Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 – Budget général

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- inscrit en solde d'exécution de fonctionnement, au compte R 002, en recettes de fonctionnement, la somme de 150 000 €,
- affecte au compte R 1068 en recettes d'investissement la somme de 365 085.49 €, pour couvrir les besoins de financement de la section d'investissement compte tenu des dépenses nouvelles,
- et inscrit en solde d'exécution d'investissement, au compte R 001, en recettes d'investissement, la somme de 2 383 946.02 €.

16-12 - Bilan des acquisitions et des cessions immobilières – Budget général

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 contre :

- approuve le bilan des acquisitions et des cessions foncières joint au compte administratif 2015.

16-13 - Adoption du Budget Primitif 2016 de la Commune

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 contre :

- adopte le Budget Primitif 2016 de la Commune.

16-14 - Vote des taux 2016

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 contre :

- adopte les taux suivants pour 2016 :

	Taux 2016
Taxe d'habitation	13,64 %
Taxe foncière	15,46 %
Taxe foncière non bâti	33,97 %

16-15 - Demande de subvention au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 contre :

- sollicite une aide financière au titre du fonds de soutien à l'investissement public local,
- adopte l'opération qui s'élève à 1 000 000.00 € H.T soit 1 200 000.00 € TTC,
- approuve le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT
Travaux	900 000 €	Subvention sollicitées :	
Maîtrise œuvre + honoraires	100 000 €	Fonds soutien	400 000 €
		Autofinancement	600 000 €
Total	1 000 000 €	Total	1 000 000 €

16-16 - Bilan de clôture – Quitus à la SODEB pour la réalisation du Complexe sportif, artistique et culturel

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- donne quitus à la SODEB de la mission qui lui avait été confiée,

Conseils municipaux

- autorise Monsieur le Maire à percevoir l'excédent de trésorerie.

16-17 - Désignation d'un membre titulaire au CTP et au CHSCT suite à démission

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 abstentions :

- désigne Madame Marie-Line CABROL comme membre titulaire pour représenter la Commune au CTP et au CHSCT,
- et désigne Monsieur Renaud OEUVRARD comme membre suppléant en remplacement de Mme Marie-Line CABROL.

16-18 - Désignation des délégués auprès des organismes auxquels la commune adhère ou est représentée et auprès des services de l'Etat suite à démission.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 3 contre

- désigne Madame Marie-Line CABROL représentant la Commune aux Conseils des Ecoles d'Offemont.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 3 contre

- désigne Monsieur Kenan SAKAR en qualité de membre suppléant représentant la Commune au Syndicat Intercommunal de la Fourrière du Territoire de Belfort.

16-19 - Désignation d'un représentant titulaire auprès de la Commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges suite à démission.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 abstentions

- désigne Madame Carole TRITTER en qualité de membre titulaire auprès de la Commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges.

16-20 - Indemnités de fonction du Maire à compter du 1er janvier 2016

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour, 4 abstentions et 1 contre

- attribue suivant sa demande l'indemnité de fonction du Maire au taux de 50 % à compter du 1er janvier 2016.

16-21 - Contrat d'adhésion révocable à l'assurance chômage

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte cette décision,



30 000 références produits

dédiées spécialement à l'enveloppe du bâtiment

LARIVIERE met toute son expertise et son savoir-faire au service des besoins des professionnels de l'enveloppe du bâtiment.

 <p>Isolation</p>	 <p>Système d'étanchéité</p>	 <p>Système pour façades</p>	 <p>Couverture et charpente bois</p>	 <p>Couverture ardoise, tuile</p>
 <p>Couverture métallique</p>	 <p>Eclairage</p>	 <p>Ventilation & évacuation des fumées</p>	 <p>Evacuation des eaux pluviales</p>	 <p>Sécurité, matériel, outillage, entretien</p>

Pour tout renseignement, contactez votre agence Larivière BELFORT !

www.lariviere.fr

Agence de BELFORT : ZAC du Ballon - 90300 OFFEMONT -
Tel : 03 84 26 72 42 - Fax : 03 84 26 73 02 - ag.belfort@lariviere.fr
SAS au capital de 5 679 440 Euros - RCS Angers B 055 200 984

AGRICOLE INDUSTRIE RESIDENTIEL TERTIAIRE

PROS



Conseils municipaux

- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'adhésion avec l'URSSAF de Franche-Comté.

16-22 - Désignation d'un membre de la commission municipale réhabilitation et affectation des locaux de l'ancienne école maternelle du Martinet suite à démission.

Ouï l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 3 abstentions

- désigne Monsieur Bernard ZELLER comme membre de la commission municipale réhabilitation et affectation des locaux de l'ancienne école maternelle du Martinet.

16-23 - Désignation d'un membre de la commission municipale réhabilitation et rationalisation des locaux de la MIEL suite à démission.

Ouï l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 4 abstentions

- désigne Monsieur Bernard ZELLER comme membre de la commission municipale réhabilitation et rationalisation des locaux de la MIEL.

16-24 - Convention pour la visite périodique des aires de jeux

Ouï l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- accepte cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

16-25 – Convention pour la mise à disposition du bus de la Commune au CCAS

Ouï l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- accepte cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le CCAS .

16-26 - Définition de l'intérêt communautaire du stade Serzian

Ouï l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- approuve la décision de transfert du stade Serzian à la Communauté de l'Agglomération Belfortaine,
- approuve les modalités financières de ce transfert.



**Pour vos transports
et voyages en car,
contactez-nous au**

 03 84 58 48 88

 www.transdev-grandest.fr



Site d'exploitation d'Essert - Adresse : 2 Rue du Général de Gaulle - 90 850 Essert
Adresse Postale : BP 80034 - 90 001 Belfort Cedex

Compte-rendu succinct de la séance du 27 juin 2016

Présents : Monsieur Pierre CARLES, Maire.

Mesdames et Messieurs Jérôme BOYER, Dominique BROS, Marie-Line CABROL, Jean-Yves COËNT, Nicole MUESSER, Michelle ROUSSELET, Kenan SAKAR, Carole TRITTER, Adjoints.

Mesdames et Messieurs Françoise BOUVIER (arrivée à 20 h 07), Didier CHAMAGNE (arrivé à 20 h 05), Chantal GERARD, Luce GREGET, Laurence KAMMERER, Gilles LAMAIRE, Jean-François MAUVAIS, Renaud ŒUVRARD, Dominique RETAILLEAU, Jacques SERZIAN, Lionel VETTER, Bernard ZELLER, conseillers municipaux.

Excusés : Madame Claude DECOCK, pouvoir à Monsieur Gilles LAMAIRE,

Monsieur Vedat DEMIR, pouvoir à Monsieur SAKAR Kenan.

Madame Zohra KADDOUR, pouvoir à Madame MUESSER Nicole,

Monsieur Taïeb MEKKI, pouvoir à Madame Carole TRITTER,

Madame Suzanne ROMANCZUK, pouvoir à Monsieur Pierre CARLES,

Madame Michelle ROUSSELET, Adjointe, a été nommée secrétaire de séance.

Suite à la démission de Monsieur Baptiste PETITJEAN, Monsieur Pierre CARLES, Maire, installe Madame Chantal GERARD à son poste de conseillère municipale.

Le 27 juin 2016, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 29 mars 2016

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 contre adopte le compte-rendu

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°14-47 du Conseil Municipal en date du 22 avril 2014,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Je vous remercie de bien vouloir prendre note des décisions suivantes :

Concessions cimetièrre :

Délivrance de concessions cimetièrre pour un montant de 4 928,48 €.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal,

- prend acte du contenu de la présente délibération.

16-27 – Création d'un Conseil Municipal des Enfants

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 abstentions

- crée un Conseil Municipal des Enfants dénommé « C.M.E. »,
- le Conseil Municipal des Enfants a pour objectif de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge qui passe notamment par la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections, l'intérêt général face aux intérêts particuliers,...), mais aussi par une gestion de projets élaborée par les enfants, accompagnés par l'ensemble de la communauté éducative,
- le Conseil Municipal des Enfants est composé de 16 membres (parité filles/garçons) 08 de l'école du Centre et 08 de l'école du Martinet,

Conseils municipaux

- le Conseil Municipal des Enfants est présidé par le Maire et/ou l'élu en charge de la jeunesse,
- sur proposition des commissions des enfants avec l'aide des élus et des animateurs, le CME arrêtera son règlement intérieur.

16-28 – Dépôt d'archives au service des Archives Départementales

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte le dépôt aux Archives départementales des archives de la commune dont la liste est ci-annexée,
- et autorise Monsieur le Maire à engager la procédure pour le dépôt de ces archives.

16-29 – Transmission électronique des actes au contrôle de légalité – convention avec l'Etat

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour, 1 contre et 4 abstentions

- accepte cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention dont un modèle est ci-annexé.

16-30 – Convention de mandat avec la Société Foncière Résidences

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 4 abstentions

- accepte cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Société Foncière Résidence.

16-31 – Location garages rue Jean Macé

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 25 voix pour et 1 abstention

- mettre en location ces deux garages,
- fixe le montant de la location à 45 €/mois par garage.

16-32 – Attribution de subventions pour l'année 2016

Nom	Domiciliation	PROPOSITION CONSEIL	DU
Tennis Club d'Offemont (TCO)	7 rue des Cerisiers 90300 Offemont	500	
Où l'exposé, et après en avoir débattu, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés - ATTRIBUE une subvention de 500 € à cette association.			
Association Pétanque Sportive Offemontoise	36 avenue des Commandos d'Afrique - OFFEMONT	1 400	
Où l'exposé, et après en avoir débattu, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés - ATTRIBUE une subvention de 1 400 € à cette association.			
Harmonie municipale de Danjoutin	31A rue de la Fraternité - BELFORT	250	
Où l'exposé, et après en avoir débattu, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés - ATTRIBUE une subvention de 250 € à cette association.			
Association Sportive Offemont (AS)	106 ter rue Aristide Briand - OFFEMONT	5 200	
Où l'exposé, et après en avoir débattu, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés - ATTRIBUE une subvention de 5 200 € à cette association.			
Collectif Résistance et Déportation du Territoire de Belfort	4 Place d'Armes - BELFORT	200	
Où l'exposé, et après en avoir débattu, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés - ATTRIBUE une subvention de 200 € à cette association.			
Association Culture Loisirs Education (CLE)	BP 312 - OFFEMONT	25 000	
Où l'exposé, et après en avoir débattu, le CONSEIL MUNICIPAL, par 25 voix pour et 1 abstention - ATTRIBUE une subvention de 25 000 € à cette association.			
Association des Jardins Ouvriers (AJO)	2 bis avenue Jean Moulin - BELFORT	300	
Où l'exposé, et après en avoir débattu, le CONSEIL MUNICIPAL, par 25 voix pour et 1 abstention - ATTRIBUE une subvention de 300 € à cette association.			
Stand de tir "La Miotte Belfort"	4 rue des Orgues - CUNELIERES	800	
Monsieur Dominique BROS ne prend pas part au vote. Où l'exposé, et après en avoir débattu, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés - ATTRIBUE une subvention de 800 € à cette association.			
Volley Ball Club Offemont	37C rue des Maquisards - OFFEMONT	300	
Où l'exposé, et après en avoir débattu, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés - ATTRIBUE une subvention de 300 € à cette association.			
Association club de radiocommandé de la Roselière	11 rue marie Curie - OFFEMONT	800	
Où l'exposé, et après en avoir débattu, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés - ATTRIBUE une subvention de 800 € à cette association.			
Badminton Offemont loisirs	MAIRIE- 96 rue Briand - OFFEMONT	1 000	
Messieurs Renaud OEUVRARD et Lionel VETTER ne prennent pas part au vote. Où l'exposé, et après en avoir débattu, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés - ATTRIBUE une subvention de 1 000 € à cette association.			

Conseils municipaux

Nom	Domiciliation	PROPOSITION DU CONSEIL
Foot AFCA		2 300
Où l'exposé, et après en avoir débattu, le CONSEIL MUNICIPAL, par 25 voix pour et 1 abstention - ATTRIBUE une subvention de 2 300 € à cette association.		
Club Photo		900
Où l'exposé, et après en avoir débattu, le CONSEIL MUNICIPAL, par 23 voix pour et 3 abstentions - ATTRIBUE une subvention de 900 € à cette association.		
BEST OFF (ex TADAM (music))		1 000
Où l'exposé, et après en avoir débattu, le CONSEIL MUNICIPAL, par 23 voix pour et 3 abstentions - ATTRIBUE une subvention de 1 000 € à cette association.		
1 2 3 soleil (Chorale)		1 000
Madame Chantal GERARD ne prend pas part au vote. Où l'exposé, et après en avoir débattu, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés - ATTRIBUE une subvention de 1 000 € à cette association.		
Babyfoot club de Belfort	22 rue Marie curie - OFFEMONT	1 400
Où l'exposé, et après en avoir débattu, le CONSEIL MUNICIPAL, par 25 voix pour et 1 contre - ATTRIBUE une subvention de 1 400 € à cette association.		
Ancien Combattants		100
Où l'exposé, et après en avoir débattu, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés - ATTRIBUE une subvention de 100 € à cette association.		
Prévention routière		200
Où l'exposé, et après en avoir débattu, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés - ATTRIBUE une subvention de 200 € à cette association.		
TOTAL Subventions		42 650

16-33 – CSAC – Modification du règlement intérieur et de la convention de mise à disposition

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 contre

- approuve les nouvelles dispositions du règlement intérieur,
- approuve les nouvelles dispositions de la convention de mise à disposition du CSAC telles qu'elles apparaissent dans les documents ci-annexés.

16-34 – La Ruche – Modification du règlement intérieur

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- approuve les nouvelles dispositions du règlement intérieur de la Ruche telles qu'elles apparaissent dans le document ci-annexé.

16-35 – Demande de subvention à la Région Bourgogne Franche-Comté dans le cadre du Fonds d'Intervention de Proximité – Aires de Jeux MIEL

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- dépose un dossier pour la création d'une aire de jeux aux abords de la MIEL rue des Eygras dont le montant des travaux s'élève à la somme de :
 - Aire de jeux : 12 600.00 € HT
 - Terrassement : 4 212.50 € HT
 - Barrière de protection : 1 135.85 € HT
- sollicite de la Région une subvention au titre du FIP pour ces travaux,
- approuve le plan de financement qui s'établit comme suit :

Conseils municipaux

DEPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT	Taux
Fourniture et pose d'une aire de jeux	12 600.00 €	Subventions Sollicitées Conseil Régional Autofinancement	8 974.17 €	50 %
Terrassement	4 212.50 €		8 974.18 €	50 %
Barrière de protection	1 135.85 €			
Total	17 948.35 €	Total	17 948.35 €	100%

- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

16-36 – Demande de subvention à la Région Bourgogne Franche-Comté dans le cadre du Fonds d'Intervention de Proximité – Aires de Jeux Jean Macé

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- dépose un dossier pour la création d'une aire de jeux et la fourniture et pose d'un gazon synthétique sur le city green aux abords de l'école Jean Macé dont le montant des travaux s'élève à la somme de :
Aire de jeux : 12 600.00 € HT
Terrassement : 3 276.38 € HT
Barrière de protection : 1 043.19 € HT

Fourniture et pose d'un gazon synthétique : 11 640.00 € HT,

- sollicite de la Région une subvention au titre du FIP pour ces travaux,
- approuve le plan de financement qui s'établit comme suit :

DEPENSES		RECETTES		
Libellé des Postes	Montant HT	Détail	Montant HT	Taux
Fourniture et pose d'une aire de jeux	12 600.00 €	Subventions Sollicitées Conseil Régional Autofinancement	14 279.78 €	50 %
Terrassement	3 276.38 €		14 279.79 €	50 %
Barrière de protection	1 043.19 €			
Fourniture et pose d'un gazon synthétique	11 640.00 €			
Total	28 559.57 €	Total	28 559.57 €	100 %

- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

16-37 – Services communaux impayés par des usagers

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- accepte d'admettre en non-valeur les impayés tels que décrits dans le présent rapport.

16-38 – Avenant à la convention relative au versement d'une subvention de fonctionnement de l'Association Culture Loisirs Education d'Offemont

Où l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- approuve l'avenant à la convention ci-joint,
- autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant

16-39 – Décision modificative numéro 1 du budget 2016

Conseils municipaux

FONCTIONNEMENT		
ARTICLE	DEPENSES	RECETTES
611 – Contrats prestations services	859.32 €	
6184 – Formation CHSCT	149.39 €	
6188 – Forum santé (fact. De 2015)	500.00 €	
6218 – Autres personnel extérieur (rempl., congé parental)	42 000.00 €	
64111 – Rémunération personnel titulaire	-38 674.71 €	
6454 – Cotisation Assurance Chômage	600.00 €	
673 – Titres annulés (exercices antérieurs)	569.80 €	
7411 – DGF		-6 482.00 €
74121 – Dotation solidarité rurale		2 035.00 €
74127 – Dotation nationale de péréquation		10 451.00 €
TOTAL	6 004.00 €	6 004.00 €
INVESTISSEMENT		
2115 – Achat de terrains	-33 213.38 €	
21312 – Réfection logement Jean Macé	2 296.30 €	
21312 – Ecole du centre (centrale incendie)	1 188.66 €	
21318 – Mael (remplacement ballon d'eau chaude)	3 212.69 €	
2151 – Solde conduite d'opération ANRU	7 960.13 €	
21578 – Achat d'une épareuse et réparation tondeuses et divers matériel ouvrier	17 210.81 €	
2188 – Achat de tricycles et chaises écoles	1 344.79 €	
TOTAL	0.00 €	0.00 €

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- adopte les modifications apportées au budget communal 2016.

16-40 – Demande de subvention à la Région Franche-Comté dans le cadre du Plan de soutien au bâtiment et travaux publics

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- sollicite de la Région une subvention au titre de ce plan de soutien,
- adopte les opérations dont le montant total des travaux s'élève à la somme de 345 892.34 € HT (aménagement du carrefour rue du Stratégique et Lotissement des Champs Cerisiers 146 756.30 € HT + 6 293.00 € HT d'honoraires, rénovation des courts de tennis 145 155.60 € HT, remplacement chaudière école du centre 13 621.44 € HT, câblage réseau informatique des écoles pour la mise en place de tableaux numériques 34 066.00 € HT.),
- approuve le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Libellé des postes	Montant HT	Détail	Montant HT
Aménagement carrefour stratégique-Champs cerisiers	146 756.30 €	Subvention accordée : DETR	15 001.85 €
Maitrise d'œuvre	6 293.00 €	Participation Foncière résidences	60 000.00 €
Rénovation courts de tennis	145 155.60 €	Subvention Accordée : CAB	45 000.00 €
		Etat	5 000.00 €
		Subvention sollicitée : Fédération Française de tennis	3 000.00 €
Remplacement chaudière	13 621.44 €	Club de tennis d'Offemont	3 000.00 €
Câblage réseau informatique	34 066.00 €	Région	130 000.00 €
		Autofinancement	84 890.49 €
Total	345 892.34 €	Total	345 892.34 €

- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

16-41 – Fourniture et livraison de sel de déneigement – Convention constitutive d'un groupement de commandes

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- répond favorablement à la proposition du Conseil Départemental et adhère au groupement de commandes qu'il organise pour la fourniture de sel,

Conseils municipaux

- approuve le contenu de la convention jointe à la présente délibération.

16-42 – Façonnage de bois de chauffage

Ouï l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- fixe le prix du lot de bois à façonner à 50 €,
- désigne la Commune comme membre garant.

16-43 – Etat d'assiette 2016 pour la forêt communale

Ouï l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- approuve l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2016 telle que décrite précédemment,
- autorise la vente des bois selon le mode de vente proposé par l'ONF.

16-44 – Travaux forestiers pour l'année 2016

Ouï l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- approuve le programme de travaux,
- autorise Monsieur le Maire à signer ce programme.

16-45 – Renouvellement partenariat carte avantages jeunes 2016/2017

Ouï l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- accepte que la Commune soit à nouveau partenaire du dispositif « carte Avantages Jeunes », comme l'année passée,
- accepte qu'elle prenne en charge une partie de son prix de vente à hauteur de 1 € par carte pour les jeunes offemontois jusqu'à l'âge de 20 ans inclus (les cartes Avantages jeunes sont facturées à la commune 7 € et revendues au tarif de 6 € maximum l'unité).
- autorise Monsieur le Maire à réaliser l'ensemble des démarches liées à la mise en œuvre de ce dispositif et à signer la convention à intervenir entre la Commune et la Ville de Belfort-BIJ.

16-46 – Mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale

Ouï l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour, 4 contre et 1 abstention

- se prononce favorablement sur ce nouveau schéma de coopération intercommunale.

16-47 – Tarif du matériel de la MIEL

Ouï l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- valide la liste du matériel mis à disposition telle que ci-annexée.

16-48 – Modification règlement du marché communal

Ouï l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- accepte cette proposition,
- modifie le 1^{er} paragraphe du règlement du marché communal dans ce sens.

16-49 – Vide-Grenier 2016

Ouï l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés :

- accepte la tenue d'un vide-grenier, organisé par la Commune, le dimanche 28 août 2016,
- fixe un droit d'installation de 5 euros pour 2 mètres d'étalage prélevé auprès des exposants.

Retrouvez les délibérations sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Vie municipale.

La Commune à l'honneur

Vous êtes passionné de photographie ? Envoyez-nous vos clichés pour une parution dans ce magazine. Apportez-nous votre vision de la Commune ! *Ci-dessous, une photo de M. Damien PERSONENI que nous remercions.*



Odette HACQUARD

Elle aimait les oiseaux, les fleurs.

Inscrite et assidue au club de gym, elle montait à pied aux ateliers des SOIRAS, pour peindre, vernir, tricoter ...

Elle était la doyenne des choristes (1. 2. 3. SOLEIL) et des bénévoles d'Offemont. Vous avez dû la croiser lors des différentes manifestations : "vous savez, ce petit bout de femme qui était souvent à l'accueil, mais qui ne rechignait jamais à jouer avec les enfants et à se déguiser quand l'occasion se présentait". Tout son entourage pourra en témoigner : quand on lui posait la question : "comment vas-tu Odette ?" Elle répondait simplement d'un petit haussement d'épaules si caractéristique !

C'est une personnalité du village qui nous a quitté le 24 mars 2016.



Dialoguons

Vous avez des questions à poser à l'équipe municipale concernant les dossiers communaux (animations, finances, travaux, etc ...), n'hésitez pas à nous écrire par courrier ou par courriel à l'adresse contact@mairie-offemont.fr. L'équipe municipale s'engage à vous répondre via chaque magazine.

Pouvez-vous faire un état des lieux de l'accès à Internet sur la Commune ? Nous le savons, les conditions de réception ne sont pas très bonnes.

Réponse de la Municipalité :

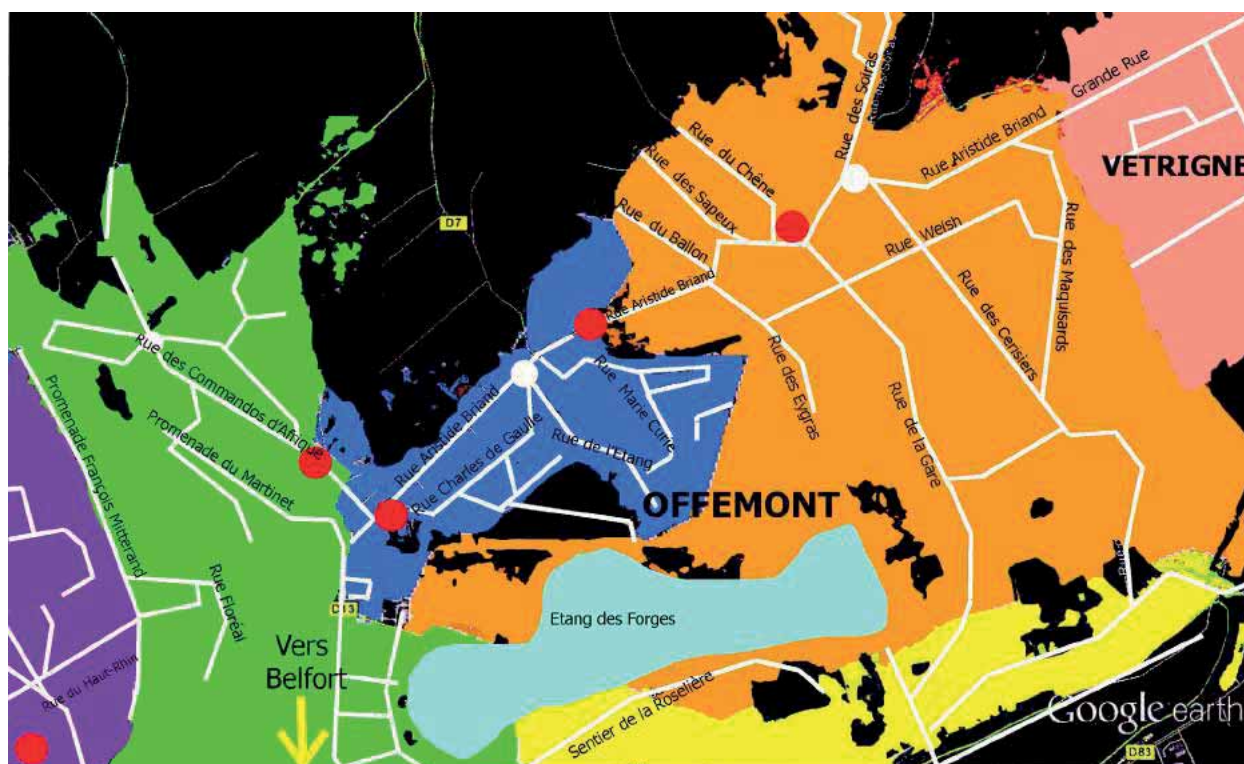
Offemont dépend du répartiteur de Valdoie qui se situe à 4,5 km du centre de notre commune. Comme vous pouvez le constater sur la carte, il est relié à 4 sous-répartiteurs ce qui explique une perte de puissance pour les abonnés en fin de ligne (jusqu'à 2 giga entre la rue des Eygras et la limite de Vétrigne).

Les opérateurs historiques se sont engagés à fibrer la Commune à l'horizon 2020-2022... Horizon qui nous paraît bien lointain. La CAB souhaite qu'Offemont, commune de première couronne, soit raccordée au haut-débit dans les plus brefs délais.

Nous faisons pression depuis plusieurs mois sur les opérateurs pour que notre commune soit équipée au plus tard à l'horizon 2018.

À ce jour, nous n'avons aucun engagement. C'est pourquoi nous envisageons une solution intermédiaire qui pourrait être fonctionnelle pour l'été 2017. Cette solution est, dans un premier temps, d'effectuer une montée en puissance du sous-répartiteur de la rue du Chêne qui regroupe 646 lignes téléphoniques sur les 1 526 que compte notre bourg, celles dont le débit est le plus faible, soit 42% des lignes offemontoises.

Le coût total de l'opération serait de 99 448 € à la charge du contribuable offemontois, la TVA de 19 890 € serait prise en charge par le SMAU (Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine), un fourreau de 1 600 m serait mis à disposition par la CAB pour effectuer les travaux nécessaires.



Dialoguons

Pourquoi une partie du bois en limite de Vétrigne, au niveau des Soiras, a-t-elle été rasée ?

Réponse de la Municipalité :

Ci-contre une photo satellite du secteur, la parcelle concernée par le déboisement (cercle rouge sur la photo) appartient à la commune de Vétrigne.

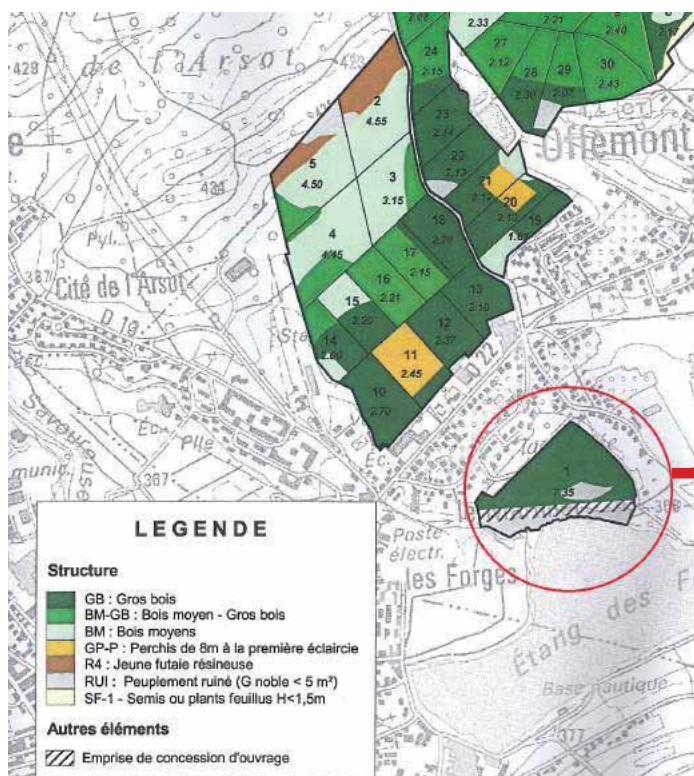
Nous ne souhaitons pas nous immiscer dans les dossiers de la commune voisine.



Nous avons entendu dire que la municipalité aurait l'intention de créer un nouveau lotissement sur la parcelle boisée communale située entre le Clos des chevreuils et la rue de l'Étang, qu'en est-il ?

Réponse de la Municipalité :

Cette forêt est soumise au régime forestier, aménagement forestier réalisé par l'office national des Forêts jusqu'en 2032, approuvé à l'unanimité lors d'un vote en Conseil Municipal, c'est une zone classé N au PLU (Zone Naturelle et Forestière). Il est donc impossible de créer un nouveau lotissement à cet endroit.



Une information circule selon laquelle la rue du Chêne serait mise à sens unique, est-ce vrai ?

Réponse de la Municipalité :

Il est à ce jour impossible de mettre cette rue en sens unique puisqu'aucune autre sortie n'existe pour les habitants des rues du Chêne, du Clair-bois et des lotissements "La Claire Fontaine" et "Clos Briand".

J'ai été surpris de lire dans un tract mauve venant d'une association, que la municipalité avait abattu une centaine d'arbres le long de la piste cyclable. Je suis allé sur place, je n'ai rien vu de tel, pouvez-vous m'éclaircir ?

Réponse de la Municipalité :

Suite à la venue de l'ONF le 18 février, les agents ont constaté sur place qu'aucune coupe rase n'avait été effectuée. Voici leur compte-rendu :

- Espace ayant fait l'objet d'un débroussaillage de sa bordure sud récemment. Aucun arbre abattu.
- Présence de nombreux arbres et arbustes morts ou dépérissants.

Nous avons retrouvé une photo vue de haut datant de 2008, sur cette photo nous comptabilisons 100 arbres côté sud et 60 côté nord. À ce jour, seuls deux arbres manquent à l'appel, deux arbres tombés naturellement sur les propriétés privées en 2013 et début 2016.



Horaires d'ouverture de la Mairie

Depuis le 18 juillet et jusqu'au 15 août, la Mairie vous accueille du lundi au vendredi de 08 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Pas d'ouverture le samedi matin.

À partir du 16 août, la Mairie sera ouverte au public :

- du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h,
- le samedi de 8 h à 12 h.

Horaires d'ouverture de la Poste

La poste est ouverte au public :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
- mercredi et samedi de 9h à 12 h.

RAPPEL



Mairie d'Offemont
96 rue Aristide Briand
90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 01 49
Fax 03 84 26 89 00
www.mairie-offemont.fr
contact@mairie-offemont.fr

Madame, Monsieur,

La haie de votre propriété empiète sur le trottoir et constitue une gêne pour les piétons.

Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir procéder à la taille de celle-ci dans les meilleurs délais.

Comptant sur votre compréhension et votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Mairie d'Offemont
96 rue Aristide Briand
90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 01 49
Fax 03 84 26 89 00
www.mairie-offemont.fr
contact@mairie-offemont.fr

Madame, Monsieur,

Je vous rappelle que selon les articles R 417-9 et R 417-10 du code de la route le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit.

La situation est en effet dangereuse pour les piétons qui sont obligés d'emprunter la voie réservée à la circulation automobile.

Comptant sur votre compréhension et votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Pierre CARLES



Mairie d'Offemont
96 rue Aristide Briand
90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 01 49
Fax 03 84 26 89 00
www.mairie-offemont.fr
contact@mairie-offemont.fr

Madame, Monsieur,

Pour le bien-être de tous, merci de respecter la réglementation concernant les bruits de voisinage (arrêté préfectoral N° 200611102041).

Les horaires arrêtés par la Préfecture sont les suivants :

- Jour ouvrable : 8h30 - 12h00 et 14h30 - 19h30
- Samedi : 9h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00
- Dimanche et jour férié : 10h00 - 12h00

Comptant sur votre compréhension et votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Pierre CARLES



État civil du 21 janvier au 30 juin 2016

Naissances

21/01/2016 – **Melvin** TEKIN de Alex TEKIN et de Léa KARABOGA
24/01/2016 – **Eron** CIKAQI de Shkelzen CIKAQI et Zyrafete BILALLI
01/02/2016 – **Zakaria** BAGHNAOUI de Mustapha BAGHNAOUI et de Hayat BOUKANTAR
04/02/2016 – **Yuna** JACQUES de Grégory JACQUES et Stéphanie GRAMMONT
09/02/2016 – **Charlotte** BUCHETON de Damien BUCHETON et de Marie SCHNEIDER
13/02/2016 – **Eren** ARSLAN de Orhan ARSLAN et de Birgül GÖGEBAKAN
18/02/2016 – **Maëlle** LADRET de Bruno LADRET et de Aurélie ALBERTI
23/02/2016 – **Cara** WEISS de Emmanuel WEISS et de Caroline ADOLPHE
03/03/2016 – **Léïs** CROS de Sven Nathanaël CROS et de Milène CROS
12/03/2016 – **Yusuf** BEDIR de Murat BEDIR et de Rukiyy DEMIR
15/03/2016 – **Kessy** BERNARD de Christophe BERNARD et de Tina BOISSEININ
19/03/2016 – **Soan** DIDIER de Loïc DIDIER et de Marie HENNEMANN
22/03/2016 – **Naël** ZUSATZ de Ludovic ZUSATZ et de Linda YKHLEF
28/03/2016 – **Dina** MOHAMMED-BENKADA de Samir MOHAMMED-BENKADA et de Djoher KADDOURI
28/03/2016 – **Jana** MIMOUNI de Sarah BENKHELIFA et de Naceur MIMOUNI
14/04/2016 – **Miray** BOZKURT de Tugba BEDIR et Fati BOZKURT
16/04/2016 – **Harone** EL BOURAISSI Monsieur et de Madame EL BOURAISSI
27/04/2016 – **Mélia** GOULFAOUI de Youssef GOULFAOUI et de Mélanie JEUNET
10/05/2015 – **Ishak** AYDOGDU de Kenan AYDOGDU et de Hilala CAN
17/05/2016 – **Louna** PACÉ de Romain PACÉ et de Amélie SCHWALM
17/05/2016 – **Alice** AUGÉ de Sylvain AUGÉ et de Julia FAZULOVA
22/05/2016 – **Benjamin** DELONG de Christophe DELONG et de Mylène COLLET
25/05/2016 – **Ayse** MERCAN de Mehmet MERCAN et de Elif VELI
26/05/2016 – **Maélie** JACQUES de Patrick JACQUES et de Aurore TISSERAND
29/05/2016 – **Ethan** KAUFFMANN de Fanny KAUFFMANN
04/06/2016 – **Esteban** MUNIER CAMUS de Christophe MUNIER et de Ophélie CAMUS
09/06/2016 – **Rose** DIDOT de Aurélien DIDOT et de Cindy COLLAS
12/06/2016 – **Ismaël** BOULEDJOUIDJA de Hocine BOULEDJOUIDJA et de Nassima BOULEDJOUIDJA
18/06/2016 – **Victor** DELAUNAY de Jean-Luc DELAUNAY et de Audrey HARTBROT
22/06/2016 – **Ozan** DOGU de Omer DOGU et de Serpil YAMAN
22/06/2016 – **Léo** LACROIX de Julien LACROIX et de Eléna LEVICHEVA
29/06/2016 – **Élio** SCHWARTZMANN de Johan SCHWARTZMANN et de Claire JACQUOT-BOILEAU

Décès

07/09/2015 – Yves BARENCOURT, 74 ans
13/02/2016 – Djamila BOUHSANE veuve BOUHEÇANE, 81 ans
24/03/2016 – Odette KIBLER veuve HACQUARD, 89 ans
28/03/2016 – Serge LAMAIRE, 90 ans
14/04/2016 – Yamouna BOUDJADJA, 96 ans
05/06/2016 – Bernard PALISSES-COSTE, 88 ans
25/06/2016 – René DUMONT, 86 ans

Baptêmes Républicains

14/05/2016
Esteban COLOTTE
Parrain : Martial COLOTTE
Marraine : Sandra SAUTREAU

14/05/2016
Axel COLOTTE
Parrain : Anthony SAUTREAU
Marraine : Monique LECOMTE

22/05/2016
Nino SAVOYE
Parrain : Olivier MONNIER
Marraine : Sabine MARCHAL

22/05/2016
Lula SAVOYE
Parrain : Olivier KRAIT
Marraine : Sophie LOMBARD



Mariages

05/03/2016
Nathalie RICHE et Brahim HARBANE

12/03/2016
Nadia LAMARI et Yazid KOURICHI

09/04/2016
Laurène BOURGEOIS et Sylvain BULLIARD

16/04/2016
Soraya JBAIR et Habib ZEMOULI

14/05/2016
Muruvet ARSLAN et Muhammet-Ali TURAL

04/06/2016
Linda KOURICHI et Saber BAROUDI

04/06/2016
Johanna BARANGER et Laurent FROSSARD

11/06/2016
Fanny MOREL et Julien DUMONT

18/06/2016
Jessica BRAUN et Grégory BOTTLARLINI



Après 55 ans de bonheur partagé, Daniel et Colette BRICE, ont renouvelé le 13 février 2016 leur engagement devant famille et amis en Mairie d'Offemont.

Lors des mariages, une corbeille est mise à disposition des participants. Les dons d'un montant de 410,09 € ont été reversés au CCAS de la Commune.

Groupe majoritaire - Liste « **Un vent de liberté pour Offemont** »

Les différents tracts de l'association "Offemont Solidarité " (que nous hébergeons gratuitement et sans aucune obligation dans les locaux de la Mairie) sont mensongers, calomnieux et tronqués. Nous avons décidé, sur vos nombreux conseils, de ne pas répondre systématiquement à ces écrits contenant des affirmations erronées et très souvent à caractère malveillant. Nous apporterons des éclaircissements et des informations sur chaque point en temps voulu et, pourquoi pas, lors d'une éventuelle réunion publique...

Il est à noter, en outre, que l'opposition met sans cesse en place des procédures diverses qui n'aboutissent pas et font perdre du temps aux services municipaux censés se consacrer en priorité au bien être des citoyens !

La meilleure façon d'avoir des informations claires et transparentes est de venir les consulter en Mairie, comme nous vous l'avons proposé dans le VIV'OFF de décembre 2015.

Nous vous souhaitons d'agréables vacances.

Groupe d'opposition - Liste « **Offemont-Solidarité-Progrès** »

On dit que « la mairie, c'est la République au coin de la rue », mais...

Point de liberté à Offemont : M. Petitjean, élu de l'opposition, a démissionné, écoeuré de la « désagrégation de la démocratie de proximité ». Pas de liberté quand M. Carles demande aux membres d'associations leurs noms et adresses ! Pas de liberté quand on affiche un permis bidon : 7 maisons seront remplacées par 57 logements collectifs ! Pas de liberté quand on menace le personnel de sanctions s'il contacte les anciens élus !

Point d'égalité quand les conseillers municipaux, (sauf Mme Tritter ?) découvrent les projets de la mairie dans nos tracts : conseillers ou boules de Noël ? Pas d'égalité quand on partage les bulbes de tulipes, mais pas les rosiers arrachés en bas du village ! Pas d'égalité quand on réserve un chemin communal aux uns et pas aux autres !

Point de fraternité quand on connaît l'ambiance épouvantable en mairie. Pas de fraternité quand on attend un accident grave avant de fermer les aires de jeux !

*N. B. Compte tenu de la présence d'un bourdon dans la tribune initiale envoyée par le groupe Offemont-Solidarité-Progrès, la possibilité d'une rectification leur a été accordée.

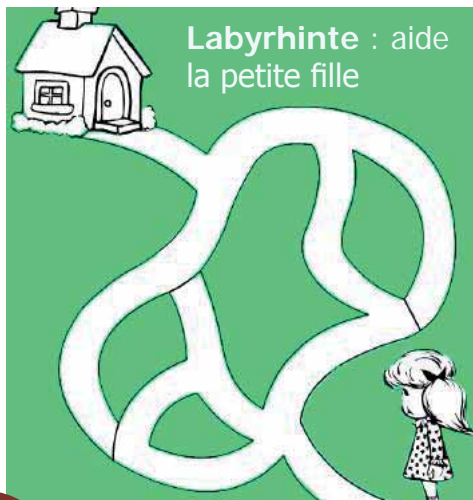
Groupe d'opposition - Liste « **Une renaissance pour tous** »

Dès l'arrivée des beaux jours, quads et motos perturbent la qualité de vie du quartier Arsot-Ganghoffer. Nous intervenons conjointement avec la municipalité auprès de la Préfecture et des forces de police afin de faire cesser ces nuisances.

Nous avons récemment voté la rétrocession par Territoire Habitat à la commune d'Offemont des espaces verts et des parterres situés sur notre quartier. Nous comprenons qu'il puisse y avoir une période de transition, mais nous souhaitons que l'ensemble de ces aménagements paysagers soient régulièrement entretenus.

Nous sommes satisfaits d'apprendre la rénovation prochaine du city green se trouvant à proximité de l'école Jean Macé, de la CLE et du quartier des Jardins de Cérés, et sommes heureux de la future installation d'une aire de jeux pour les enfants (1 à 12 ans) sur le secteur.

Nous constatons des actions favorables sur le quartier profitant aux 1300 habitants présents.



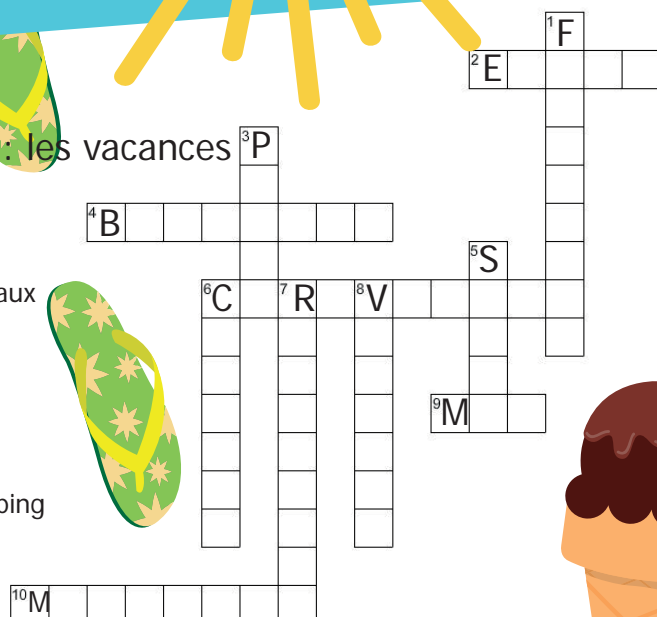
MOTS-CROISÉS : les vacances

Vertical

- 1 Oisiveté estivale
- 3 De sable ou de galet
- 5 On en fait des chateaux
- 6 Film à succès
- 7 Longue marche
- 8 Vide, absence

Horizontal

- 2 Des Forges
- 4 Maisonnette de camping
- 6 Objet volant
- 9 De Marmara
- 10 Elle nous gagne



Sudoku - Facile

			7	1				
	4				6			5
2		6		3		8		4
4		1		6			2	
5	7	3		8		6	9	1
	8			7		5		3
9	5			4		2		6
1			6				7	
				9	1			

Sudoku - Difficile

		9	6	5			1	
	1			6	3			4
5								7
		9		7	4			
				1				
			2	5		9		
6								8
	5			2	8		1	
		8			3	4	5	

Sudoku - Démoniaque

			1	2				
	1			7	8			5
		8			6	9		
	5	1		9				6
8	6		7		2		3	9
7				6		5	8	
		5	2			3		
	2		6	1			4	
				8	5			

Carré magique

Retrouve les chiffres manquants

	9	
	7	11

Somme à trouver : 24

	7	3
		11

Somme à trouver : 18

	14	
18		9

Somme à trouver : 39

Charade : plouf !

Mon premier est 3,14...

Mon second coupe

Mon troisième nie

Mon tout rafraîchit

À noter dans votre agenda !

Vide-greniers	28 août 2016
Forum des activités sportives et culturelles	07 septembre 2016
Maquis de Chérimont	20 septembre 2016
Exposition artistique (peinture, sculpture, photo)	24 et 25 septembre 2016
Sortie à vélo du Maire	16 octobre 2016
Repas annuel des Aînés	05 novembre 2016
Cérémonie du 11 novembre	11 novembre 2016
Cérémonie de la Libération d'Offemont	19 novembre 2016
Forum nutrition santé	25 novembre 2016
Cours de cuisine	26 novembre 2016
Salon SaléSucré	27 novembre 2016
Fête de fin d'année du personnel	02 décembre 2016
Saint-Nicolas	03 décembre 2016
Marché de Noël	09, 10, 11 décembre 2016 16, 17, 18 décembre 2016
Vœux du Maire	06 janvier 2017
Fêtes vos jeux	29 janvier 2017

Liste non exhaustive :
retrouvez tous les événements sur l'agenda
du site de la Commune www.mairie-offemont.fr.

